

Saint-Denis, banlieue industrielle. Enquête sur la vie d'un ouvrier anonyme

(fin XIXe - début XXe siècle)

Liens avec les programmes

Cette séquence pédagogique vous propose de traiter par une entrée micro-historique deux chapitres du programme d'histoire de Première :

Thème 2 chapitre 2

L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France

Thème 3 chapitre 2

Permanences et mutations de la société française

Programmes scolaires : <https://eduscol.education.fr/1667/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-gt>

Fiche Eduscol : <https://eduscol.education.fr/document/39452/download>

Problématique scientifique & didactique

Comment l'étude d'un parcours individuel, inscrit dans son environnement local à différentes échelles, permet de mieux comprendre l'industrialisation et ses conséquences au tournant du XIXe et XXe siècle ?

Description de la mise en œuvre

Pré-requis et place dans le programme et la scolarité :

Classe de 4e

industrialisation ; urbanisation ; progrès technique ; migrations ; condition ouvrière et “questions sociales” ; nouvelles formes de contestations politiques

Classe de Première

les évolutions politiques et les différents régimes depuis 1789 ;

Nombre de séances/heures envisagées :

4 séances - environ 8 heures

Objectifs pédagogiques

Les élèves s'approprient par la démarche micro-historique les enjeux de l'industrialisation et ses conséquences.

Concepts, notions abordées

Industrialisation ; urbanisation ; conditions de travail des ouvriers, des enfants, des femmes ; risques sanitaires ; impact sur l'environnement à toutes les échelles et sur le temps long ; conditions de logement ; lutte syndicale et politisation (apparition de la banlieue rouge)

Compétences / capacités travaillées

Coopérer - mutualiser / Produire un raisonnement historique / Construire des hypothèses / Analyser et comprendre des documents / S'initier aux techniques du récit historique / Se repérer dans le temps / Se repérer dans l'espace / Reasonner à différentes échelles chronologiques et géographiques

Évaluations éventuelles

Évaluation formative filée des travaux de groupe tout au long de la séquence.
Évaluation de la tâche finale : Restitution orale / Tableau de mise en commun.

Proposition de déroulé

SÉANCE 1

Les transformations du paysage de Saint-Denis (environ 1h30)

Séance de contextualisation

- Classer et ordonner en groupe des photos et des plans par ordre chronologique
- Justifier et décrire l'urbanisation de Saint-Denis, montrer l'apparition d'équipements et de transports.
- Reprise et cours dialogué sur les évolutions démographiques et l'industrialisation

SÉANCE 2

Logement et trajectoire de vie de Gustave Thierry (environ 1h30)

Approche micro-historique

- Analyser un corpus documentaire sur Gustave Thierry, un ouvrier de Saint Denis
- Réaliser en binôme un arbre généalogique (noms, professions, dates, lieux)
- Rédiger individuellement une petite biographie ou autobiographie sur l'évolution de ses conditions de vie

SÉANCE 3

Usine et travail ouvrier (environ 2h) - Approche multiscalaire géographique et temporelle

- Analyser un corpus documentaire en groupe (conditions de vie des ouvrières, des enfants, descriptions d'usines et du travail, risques en terme de santé et en terme d'environnement)
- Collaborer lors d'un "Troc de connaissances" : partager le travail par des groupes d'experts et restitution dans un tableau de mise en commun
- Reprise et cours dialogué sur les différentes échelles

SÉANCE 4

Condition ouvrière et conscience de classe (environ 2h) - Raisonnement historique et formulation d'hypothèses

- Analyser un corpus documentaire et formuler des hypothèses sur l'engagement militant de Gustave Thierry
- Réaliser un journal de bord de l'ouvrier sur une semaine en 1902 en y inscrivant toutes ses activités (professionnelles, militantes, de loisirs...), en montrant qu'il s'agit d'un ouvrier engagé et en mettant en valeur ses motivations

Les apports de l'approche micro-historique :

La micro-histoire est apparue en Italie dans les années 1970 avec deux courants principaux : un courant de micro-histoire sociale et un autre de micro-histoire culturelle.

La démarche consiste à s'appuyer sur l'étude des individus dans leur environnement plutôt que sur les masses et les classes sociales. Ce faisant, les historiens découvrent des réalités historiques pas ou peu visibles à l'échelle macroscopique, comme s'ils utilisaient un microscope. L'étude des individus ou des familles permet à la fois de mieux comprendre l'expression et les conséquences de certains phénomènes jusque-là étudiés à l'échelle macro, mais aussi de mettre au jour des réalités invisibles à une autre échelle.

L'utilisation de différentes échelles tant géographiques que temporelles en cours d'histoire au lycée permet donc de faire des liens entre cas singulier et généralisation, en incarnant les phénomènes étudiés en cours, ce qui favorise à la fois la compréhension de leur complexité inhérente et l'appropriation des notions du programme par les élèves.

Pour approfondir : ressources, bibliographie, sitographie

Micro-histoire et didactique de l'histoire :

Didier CARIOU, Écrire l'histoire scolaire - Quand les élèves écrivent en classe pour apprendre l'histoire, PU Rennes, 2012

Alain CORBIN, Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu, 1798-1876, Flammarion, 1998

Lucie GOMES, « La Problématisation historique au lycée : articuler les échelles de lecture d'un document sur les guerres de Vendée », Éducation et didactique, 13-3, 2019, p. 109-125, <https://journals.openedition.org/educationdidactique/5126>.

Industrialisation, urbanisation, vie ouvrière :

Gérard NOIRIEL, Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle, Paris, Éditions du Seuil, 1986.

Emmanuel FUREIX, François JARRIGE, La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIXe siècle français, Paris, La Découverte, 2015.

François JARRIGE, Thomas Le Roux, La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel, Paris, Éditions du Seuil, 2017.

Stan Neumann, Le temps des ouvriers, Arte / Les films d'ici, 2020 [disponible sur la plateforme Educ'Arte].

Sur l'histoire du territoire de Saint-Denis et La Plaine :

<https://www.saintdenis.fr/histoire-de-la-ville>

<https://archives.saintdenis.fr/>

Jean-Paul BRUNET, Saint-Denis la ville rouge. Socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939, Paris, Hachette, 1980

Fabrice LANGROGNET, Voisins de passage. Une micro-histoire des migrations, Paris, La Découverte, 2023

Description de la mise en œuvre et apports scientifiques

SÉANCE 1

Les transformations du paysage de Saint-Denis (environ 1h30)

Contextualisation

Cette séance est pensée en amont de la séquence pour amener les élèves à contextualiser dans l'espace géographique et dans le temps long. Après avoir observé des plans, des photographies et des peintures représentant le centre-ville de Saint Denis et la Plaine, les élèves ordonnent de manière chronologique les documents afin de comprendre les grandes mutations urbaines. Par groupe, ils justifient leurs choix devant la classe.

L'histoire de Saint-Denis est très ancienne et la ville s'est construite sur un riche héritage médiéval. Elle abritait en effet à la fois une nécropole royale (dès le VII^e siècle, mais surtout à partir de la dynastie capétienne) et une grande abbaye. La puissance de cette dernière, les riches terres agricoles environnantes, ainsi que la proximité du site avec Paris expliquent le développement de la Foire du Lendit sur la Plaine, qui connaît son apogée entre le IX^e et le XVI^e siècle.

Après l'affaiblissement de Saint-Denis à l'époque moderne (dû aux ravages causés par la Guerre de Cent Ans, puis par les guerres de religion et enfin à la fermeture de son abbaye lors de la Révolution), une nouvelle page de son histoire commence au XIX^e siècle avec l'industrialisation et l'urbanisation de la ville. L'ouverture du Canal Saint-Denis en 1821, puis du chemin de fer industriel en 1880 favorise l'acheminement de matières premières venues du Nord et de l'Est de la France à Saint-Denis. Canal et chemin de fer permettent également de relier Saint-Denis au grand débouché que constitue le marché parisien. Cela explique l'implantation de nombreuses usines chimiques et métallurgiques sur le territoire, au nord de la ville, à proximité de la gare et jusque dans le tissu urbain ancien. Les secteurs de la Plaine et de Pleyel, disposant de vastes étendues planes et jusque-là consacrées au maraîchage, sont particulièrement favorisés. S'y installent également les magasins généraux (créés en 1860, il s'agit d'entrepôts où les commerçants, industriels, agriculteurs et artisans pouvaient déposer des denrées ou des produits pour garantir leur marchandise et leur valeur).

À partir de 1860, la Plaine Saint-Denis, avec ses extensions de Saint-Ouen à Aubervilliers, devient la deuxième plus grande zone industrielle d'Europe après la vallée de la Ruhr. Au début du XX^e siècle, Saint-Denis apparaît ainsi comme un territoire emblématique de la banlieue industrielle et ouvrière : la proximité entre espaces de travail et d'habitation favorise une politisation à gauche (première élection d'un maire socialiste en 1892, appartenance à la "banlieue rouge" communiste à partir du début des années 1920).

[Supports pédagogiques et corpus documentaire en page 9](#)

[Plans des archives municipales en haute définition :](#)

[Plan de 1810 / Plan de 1870 / Plan de 1899 / Plan de 1922](#)

SÉANCE 2

Logement et trajectoire de vie de Gustave Thierry (environ 1h30)

Approche micro-historique

Cette séance s'appuie sur l'étude de la vie d'un ouvrier vivant à Saint-Denis à partir d'archives.

La démarche de l'enquête historique à partir d'archives (recensement de population, recensement militaire, acte de mariage) permet aux élèves de s'approprier les notions par un processus d'identification permis par l'étude du personnage de Gustave Thierry. Ils découvrent ainsi les méthodes de l'historien·ne et essaient de reconstituer l'arbre généalogique et la biographie d'un ouvrier ordinaire au début du XXe. Ils sont amenés à faire des hypothèses mais aussi à se heurter à la difficulté de lire une écriture manuscrite ou comprendre certaines abréviations de l'administration. Quelques coups de pouces de l'enseignant·e pourront être nécessaires.

Gustave Thierry est né à Conflans-Sainte-Honorine le 13 septembre 1869. Il est fils de Louis Thierry, charretier qui a 62 ans en 1895 et d'Alexandrine Couillot, morte le 22 mars 1895. En 1899, date de son recensement militaire, il habite 4 rue Saint Rémy (est-ce une erreur ? il existe une avenue mais pas une rue) à Saint-Denis. Marié le 9 novembre 1895 avec Hermine Louise Haudoux, née à Grangermont dans le Loiret le 24 décembre 1868, sans profession, fille d'un cultivateur. Ils habitent alors 5, rue Brise Echalas en bordure du canal Saint-Denis dans un petit immeuble de sept appartements où vivent des familles constituées, comme le couple Thierry, d'ouvriers journaliers et de femmes au foyer ou également journalières.

Dans le même immeuble, on trouve le grand-frère de Gustave, Eugène, installé avec sa femme et son fils. Un témoignage ultérieur nous éclaire sur les conditions de logement qui sont modestes avec de petits appartements peu salubres et soumis, pour le rez-de-chaussée, au risque d'inondations en cas de crue de la Seine. En 1901, Gustave et Hermine ont un fils, Louis, qui a 3 ans. Ils habitent désormais au 7, rue du Jambon, un plus gros immeuble de onze appartements où la population est plus mélangée socialement : si Gustave Thierry est toujours journalier, employé aux chantiers de la Loire, le voisinage compte une institutrice, un médecin militaire, un agent d'assurances, un ingénieur, etc. Certains disposent même d'une domestique dans leur foyer. Dans l'immeuble, on trouve deux étrangères : une Suisse mariée à un Français et une Belge employée comme domestique.

Ces différents éléments biographiques peuvent être rattachés à des évolutions sociales caractéristiques de l'ère industrielle :

- peuplement de la région parisienne par l'exode rural : si Conflans-Sainte-Honorine est aujourd'hui englobée dans l'agglomération parisienne, c'est encore un modeste village au XIXe siècle. L'épouse de Gustave, Hermine, est issue d'une migration plus lointaine mais toujours ancrée dans le grand bassin parisien. On peut noter que les professions des parents sont liées au travail rural : charretier pour le père de Gustave et agriculteur pour celui d'Hermine.

SEANCE 2 - suite

- poids grandissant de la population étrangère dans la société française, en particulier issue de pays limitrophes comme la Suisse ou la Belgique dont sont originaires deux habitantes de l'immeuble de la rue du jambon.
- enjeu de l'accès au logement décent pour le monde ouvrier : si la trajectoire résidentielle du couple Thierry semble s'améliorer, on peut noter que le couple est passé par un immeuble rue Brise-Echalas soumis au risque d'inondation et jugé insalubre quelques années après par un autre témoin.

[Supports pédagogiques et corpus documentaire en page 9](#)

SÉANCE 3

Usine et travail ouvrier (environ 2h)

Approche multiscalaire géographique et temporelle

La démarche de la micro-histoire permet ici d'aborder la complexité liée à cette période. En effet, l'étude de l'impact de l'industrialisation et du travail industriel sur la santé et l'environnement ne révèle pas les mêmes phénomènes suivant l'échelle utilisée : à l'échelle individuelle, elle permet d'appréhender les conséquences des accidents du travail sur les corps des ouvriers (mutilations, handicaps, maladies chroniques, décès prématurés) ainsi que sur leur famille (perte de revenu, bouleversement de la cellule familiale en cas de décès...).

À l'échelle locale, elle permet de comprendre l'impact de l'industrialisation sur le tissu urbain (disparition des maraîchages et des cultures en raison de la pollution, disparition d'habitations et d'équipements publics en cas d'accident grave, établissement progressif de périmètres de sécurité autour des usines à risques...). Enfin, à l'échelle globale et sur la longue durée, elle permet d'expliquer le réchauffement climatique, mais aussi la pollution durable et de grande ampleur des sols, des cours d'eau etc.

Les élèves sont amenés à découvrir les conditions de vie des différentes catégories de population (femmes, enfants, hommes) travaillant dans les usines de la Plaine, mais aussi des professions du secteur industriel (tourneur) ou aujourd'hui disparues (charretier). Les documents permettent de faire émerger les différents risques sur la santé des travailleurs et travailleuses (on peut noter qu'en 1889 dans le recensement militaire de Gustave étudié lors de la 2e séance, il avait été notifié que l'une des phalanges était écrasée, peut-être en lien avec son activité de charretier du moment), mais aussi les risques environnementaux.

[Supports pédagogiques et corpus documentaire en page 9](#)

SÉANCE 4

Condition ouvrière et conscience de classe (environ 2h)

Raisonnement historique et formulation d'hypothèses

Dans cette séance plus encore que dans les autres, le travail des élèves et du/de la professeur.e s'inscrit dans un contexte de manque de sources concernant Gustave Thierry lui-même.

À la manière d'Alain Corbin dans Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu, 1798-1876, Flammarion, 1998, il s'agit de s'intéresser à une personne ordinaire, pour échapper à la tendance à l'héroïsation, mais aussi pour travailler l'utilisation des hypothèses en cours d'histoire dans le secondaire.

Une fois la biographie de Gustave Thierry reconstituée dans les séances précédentes, le.a professeur.e et ses élèves se trouvent dans une impasse au moment d'aborder la question de sa politisation et de son engagement dans les luttes ouvrières.

En l'absence complète de sources sur ce sujet le concernant, il.elles sont obligé.es d'avoir recours aux hypothèses contraintes, car appuyées sur des connaissances préalables et des sources locales et d'époque, pour esquisser un tableau de cette histoire à Saint-Denis.

Ainsi, la séance vise tout d'abord à interroger les représentations sociales des élèves, mais aussi leurs systèmes d'interprétation du réel en les confrontant les uns aux autres de manière à leur faire formuler de premières hypothèses. Puis, il s'agit de placer les documents au cœur de la séance, non plus comme simples réservoirs d'informations ou expressions de la réalité, mais comme discours sur le réel, dont les objectifs et les motivations doivent être interrogés afin de les confronter aux premières hypothèses des élèves et leur permettre d'en formuler de nouvelles.

Ainsi, le travail sur document et à partir d'hypothèses doit rendre possible pour les élèves d'expérimenter ce qui est au fondement de la discipline historique d'après Lucie Gomes, c'est-à-dire se poser des questions sur les traces du passé plutôt que sur le passé lui-même. Il doit également leur permettre de travailler certaines compétences comme la problématisation et l'argumentation.

[Supports pédagogiques et corpus documentaire en page 9](#)



Proposition de scénario pédagogique

Première Générale et technologique — Histoire

**Saint-Denis,
banlieue industrielle.
Enquête sur la vie
d'un ouvrier anonyme**

(fin XIXe - début XXe siècle)

**Corpus documentaire
Supports pédagogiques**

Séance 1 :

 **Les dates ne sont pas indiquées sur les documents à destination des élèves : documents à ordonner chronologiquement lors de l'activité**

Corpus Centre de Saint-Denis :

- AM SD (Archives Municipales Saint-Denis) - 1 Fi 1 : plan de la ville de Saint-Denis et de la campagne environnante de 1810.
- AM SD - 69 S 25 : chromolithographie Vue prise à Saint-Denis près de Paris, 1800-1850.
- AM SD : Atlas Communal - Plan de Saint-Denis, 1854.
- AM SD - 1 Fi 11 : Atlas communal du département de la Seine. Partie nord de 1899.
- AM SD - 1 Fi 14 : Atlas du département de la Seine. Saint-Denis, ville entière de 1922.
- AM SD - 13 Fi 531 : Photographie du canal de Saint-Denis par Brezinski, 1887.
- AM SD - 2 Fi 14/204 : carte postale Vue générale prise de la Mairie de 1905.
- AM SD - 2 Fi 14/162 : carte postale La place de la Caserne et la rue de Paris de 1906.
- Maurice Fallies, Les Usines à Saint-Denis, Huile sur bois, Musée de l'Île-de-France (Sceaux), 1871-1913.
- AM SD - 69 S 20 : Profil de la ville de Saint-Denis. Eau-forte de 1600-1700.
- AM SD - 1 Fi 7 : Atlas communal du département de la Seine. Partie nord de 1870.
- AM SD - 69 S 11 : lithographie Maison d'éducation de la Légion d'honneur et abbaye de Saint-Denis (Seine) de 1864.
- AM SD - 69 S 8 : eau-forte Vue de Saint-Denis prise du pont de 1750.
- AM SD 2 - Fi 14/63 : carte postale Compagnie de dégraissage de St-Denis, 139 à 139 bis rue de Paris de 1934.
- Plan de Saint-Denis, 1920 - Gallica.BNF.fr.

Corpus La Plaine :

- AM SD - 2 Fi 3/81 : carte postale Parfumerie E. Coudray, Paris. - Broyeuses à savon de l'usine de St-Denis, 1900-1940.
- AM SD - 2 Fi 14/206 : carte postale La Plaine Saint-Denis éditée entre 1900 et 1940.
- AM SD - 2 Fi 3/47 : carte postale L'avenue de Paris et l'usine Nozal de 1912.
- AM SD - 2 Fi 3/66 : carte postale Les verreries et cristalleries de 1909.
- AM SD - 1 Fi 18 : Plan de la Plaine Saint-Denis, 1936.
- AM SD - 2 Fi 14/202 : carte postale Vue de la Plaine St-Denis, prise du Pré St Gervais de 1905.

Séance 2

- AM SD - H 26 : Recrutements : tableau de recensement communal des jeunes gens des classes 1886 à 1890 - vue 209 sur 279 du registre.
- AM SD - E 340 : Table décennale alphabétique des mariages de 1893-1902 - vue 208 sur 225
- AM SD - E 290 : Registre des actes de mariage de 1895 - vue 222 sur 257.
- AM SD - E 339 : Table décennale alphabétique des naissances de 1893-1902 - vue 146 sur 168
- AM SD - 1 F 23 : Registre de recensement de 1901 - vue 377 sur 503.
- Témoignage sur un logement ouvrier à Saint-Denis dans les années 1930. Extrait de Jean DAERON, Marcel, Nathan, Luxor et les autres. Texte autobiographique non publié, datant des années 1930.
- AM SD - 2 Fi 14/88 : carte postale Crue de la Seine. - Saint-Denis - Rue Brise Echallas. Le 28 janvier 1910.

Séance 3

Groupe 1 :

- AM SD - 2 Fi 14/61 : carte postale Les chantiers de la Loire de 1919.
- Atlas de l'architecture et du patrimoine de Seine-Saint-Denis. Consulté en ligne le 29/08/2023, <https://patrimoine.seinesaintdenis.fr/Usine-des-chantiers-Claparede-puis-Ateliers-et-chantiers-de-la-Loire-puis>
- AM SD - H 26 : Recrutements : tableau de recensement communal des jeunes gens des classes 1886 à 1890 - vue 209 sur 279 du registre.
- OPCI-EthnoDoc, 085_01_2017_8227 : Carte postale des Ateliers des Chantiers de la Loire à Nantes, atelier d'ajustage, 1915.
- La Forge (Cyclopes modernes), peinture de Von Menzel, 1875, Berlin, Alte Nationalgalerie.
- Les métiers qui tuent. Couverture de L'Assiette au Beurre, n°303, 19 janvier 1907 - Source Gallica BNF.
- Les conditions de travail dans les usines de parfum à Aubervilliers. Extrait de Léon Bonneff, Aubervilliers, 1914, édition 2024 chez l'Arbre Vengeur, page 305-306.
- Extrait d'une enquête sociale sur les ouvriers des filatures. Dans S. Picard, De l'hygiène des ouvriers employés dans les filatures, Paris, J. B. Baillière & fils, 1863, p. 3-5. Consulté en ligne le 29/08/2025, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6478583k/f7.item.texteImage>

Groupe 2 :

- « Innovation mécanique et travail des enfants : l'exemple de New Lanark en Ecosse », vidéo Educ Arte. Consulté en ligne le 05/09/2025, <https://educ.arte.tv/sequence/innovation-mecanique-et-travail-des-enfa>
- Un accident du travail d'un apprenti de 14 ans dans l'entreprise Pleyel en 1902 - Transcription, dans Grégoire Badufle-Douchez, Saint-Denis, l'histoire d'une ville, Saint-Denis, Éditions PSD, 2021, p. 225.
- "Pauvres petits !" Article du Matin, le 9 novembre 1912, p. 1-2 - source Gallica BNF. Photo et extraits.

Groupe 3 :

- AM SD - 25 Fi 1517 : affiche d'enquête commodo et incommodo de 1909
- Extrait : Les conditions de logement. Léon Bonneff, Aubervilliers, 1914, édition 2024 chez l'Arbre Vengeur, page 52.
- Anonyme, L'Incendie de la Motte-Bossut, 1866, gravure, médiathèque de Roubaix.
- "Explosion dans le magasin de M. Fontaine, place de la Sorbonne à Paris", Le Monde illustré, 27 mars 1869 - Source Gallica BNF.

Groupe 4 :

- Définir anthropocène et capitalocène : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-economie-social/anthropocene-ou-capitalocene-2552791>
- Anthropocène et industrialisation. Extrait du livre d'Andreas Malm, L'anthropocène contre l'histoire, le réchauffement climatique à l'ère du capital, La Fabrique, 2017, p.8-10.
- Photographie de la ville industrielle Widnes, en Grande-Bretagne, à la fin du XIXe siècle, dans D. W. F. Hardie, A History of the Chemical Industry in Widnes, Imperial Chemical Industries limited, 1950.
- Maupassant décrit la ville industrielle du Creusot, dans Guy de Maupassant, "Petits voyages, Le Creusot", Gil Blas, 1883.
- Évolution des émissions mondiales du seul CO2 de 1860 à 2008, en millions de tonnes, dans "Climat, il n'y a pas que l'énergie", Alternatives économiques, 01/12/2011, consulté en ligne le 29/08/2025, <https://www.alternatives-economiques.fr/climat-ny-a-lenergie/00043839>
- Santé et pollution à l'ère industrielle. Extrait du livre d'Emmanuel Fureix et François Jarrige, La modernité désenchantée : relire l'histoire du XIXe siècle français, La Découverte, 2020, p. 100-103.
- Baptiste Clarke, "Un chantier de dépollution hors norme pour les JO 2024", www.actu-environnement.com, 28/06/2021.

Séance 4

- AM SD, 30Fi 170 001 et 002 : Carte postale non datée - Ouvrières de la verrerie Legras. Fin XIXème - début XXème siècle.
- AM SD, 2Fi 9/118 : Photographie : Les ouvriers en grève de la compagnie des Wagons-Lits sortent de la Bourse du Travail de Saint-Denis (1936).
- Extrait de la Une du journal Le Siècle, 26 juillet 1888 sur la grève d'ouvriers du bâtiment à Paris, Pantin et Saint-Denis - Source Gallica BNF.
- Paris, la grève des ouvriers terrassiers, dessin de M. Guilloid, 1888 - Source Gallica BNF
- AMSD, 1 n°1 : Extraits du journal L'Émancipation, Organe d'Unité socialiste révolutionnaire (Saint-Denis, 1902), consulté en ligne le 05/09/2025, https://archives.saintdenis.fr/ark:/15391/vta54dc823a68aef/daogrp/0/1/idsearch:RECH_a5f2cf5cf15fb0ab74e1da833028a6be?id=https%3A%2F%2Farchives.saintdenis.fr%2Fark%3A%2F15391%2Fvta54dc823a68aef%2Fcanvas%2F0%2F4&vx=1235.41&vy=-2027.7&vr=0&vz=4.88631

Séance 1 - Les transformations du paysage de Saint-Denis

Le territoire de Saint-Denis a connu de profondes mutations depuis le XIXe siècle et les paysages se sont transformés. À partir d'archives, plans, cartes postales, cherchez les indices qui permettent de comprendre les grandes mutations de ce territoire.

Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Deux corpus documentaires sont proposés :

- Une partie de la classe travaille sur les évolutions du centre de Saint-Denis
- L'autre partie de la classe travaille sur les évolutions de la Plaine

Consigne :

En groupe de 3-4 élèves, prenez connaissance des corpus documentaires.

Repérez-vous dans l'espace et le temps en ordonnant chronologiquement les documents distribués. Préparez un argumentaire à présenter à l'oral pour justifier vos choix.

Étape 1

Observez les différents documents puis ordonnez-les chronologiquement.

- Quel document est le plus vieux ? le plus récent ? À quoi le voyez-vous ? Quels sont les indices qui vous permettent de comprendre l'évolution de la ville ?
- Quels éléments montrent l'étalement urbain ?
- Quelles sont les premières infrastructures ?
- Où se localisent les activités industrielles ?

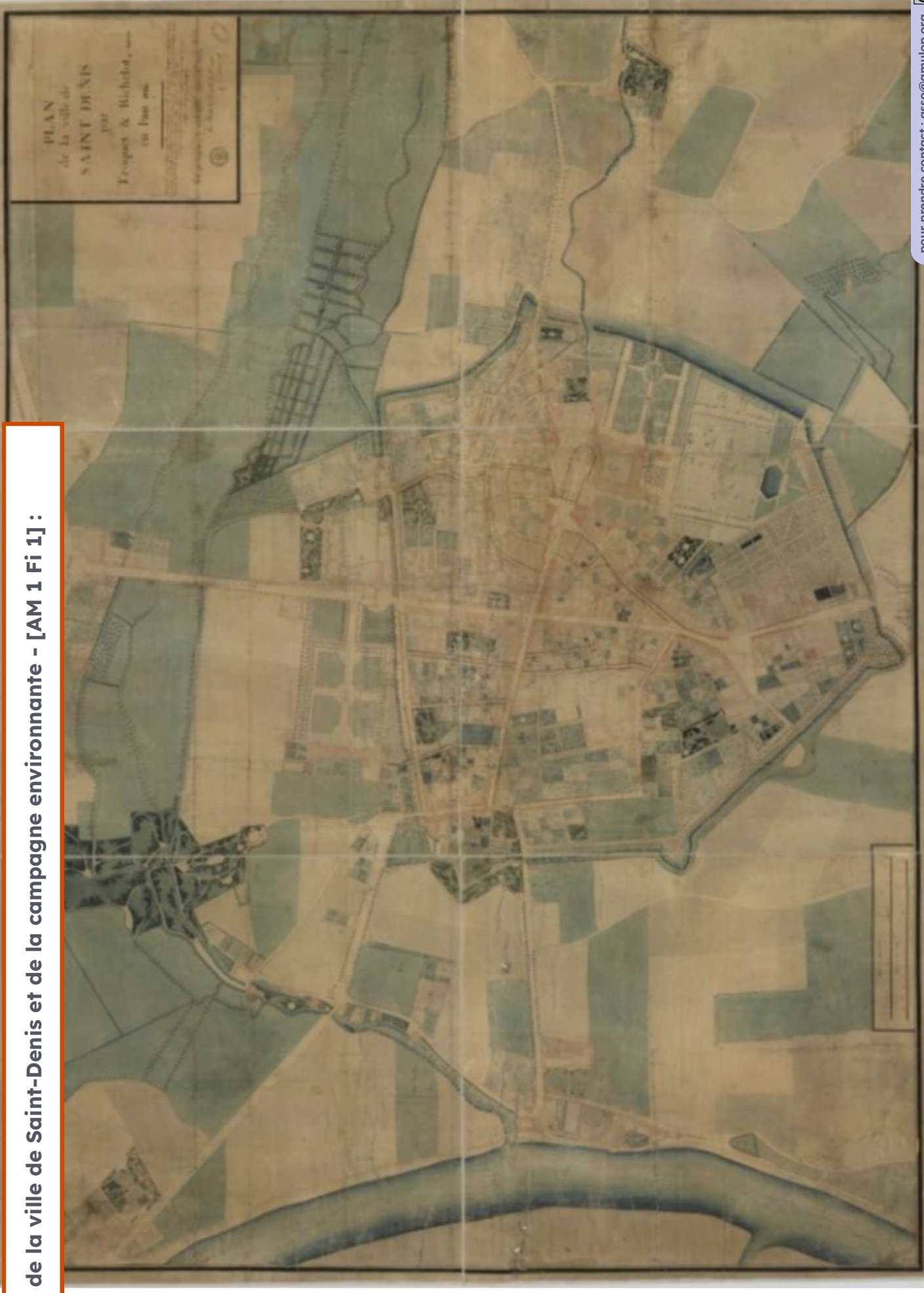
Étape 2

Préparez un argumentaire justifiant vos choix et présentez-le à l'oral.

- Comment avez-vous réussi à ordonner chronologiquement vos documents ?
- Quels sont les atouts du territoire de Saint-Denis qui expliquent qu'il soit devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

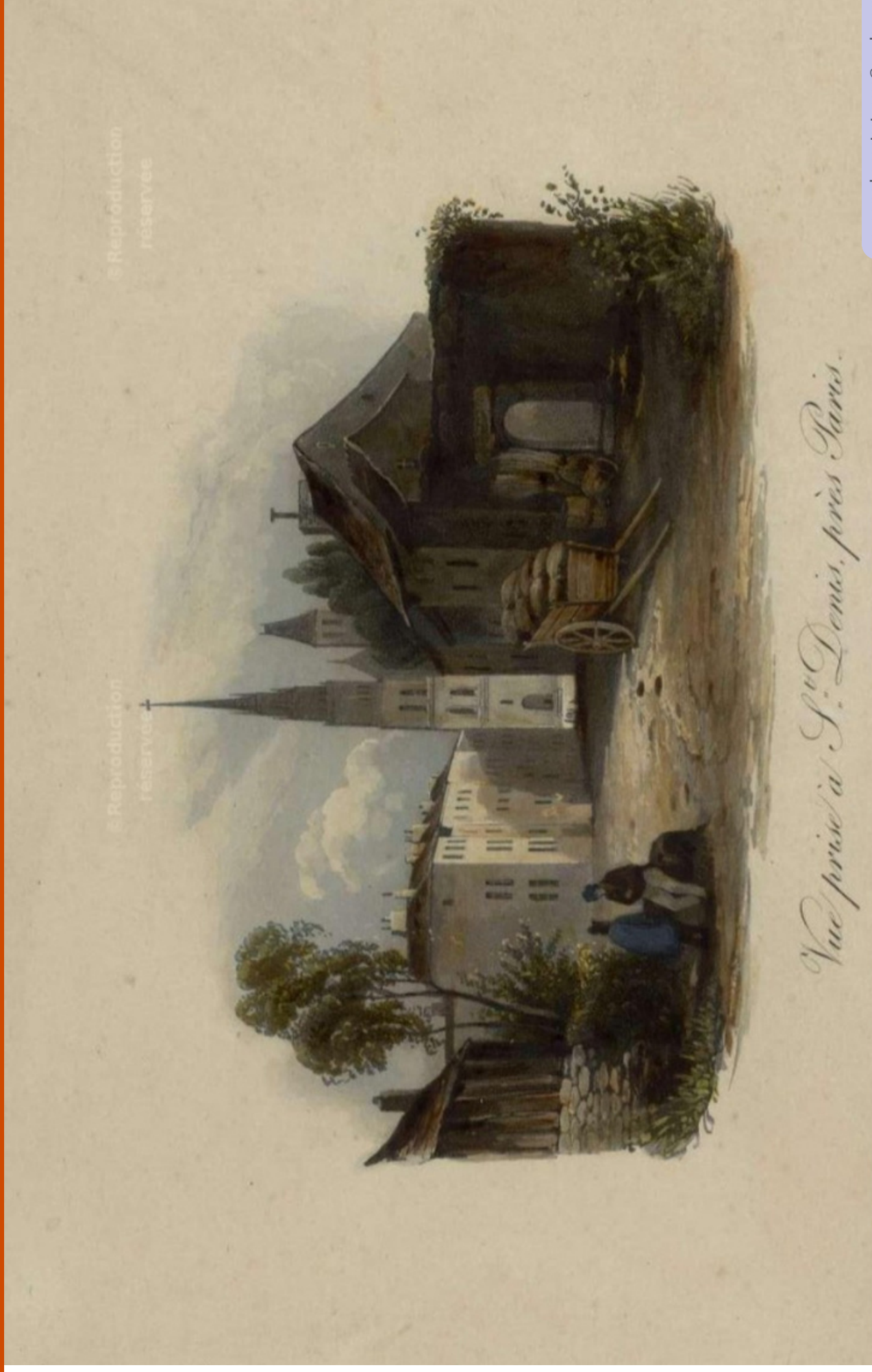
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

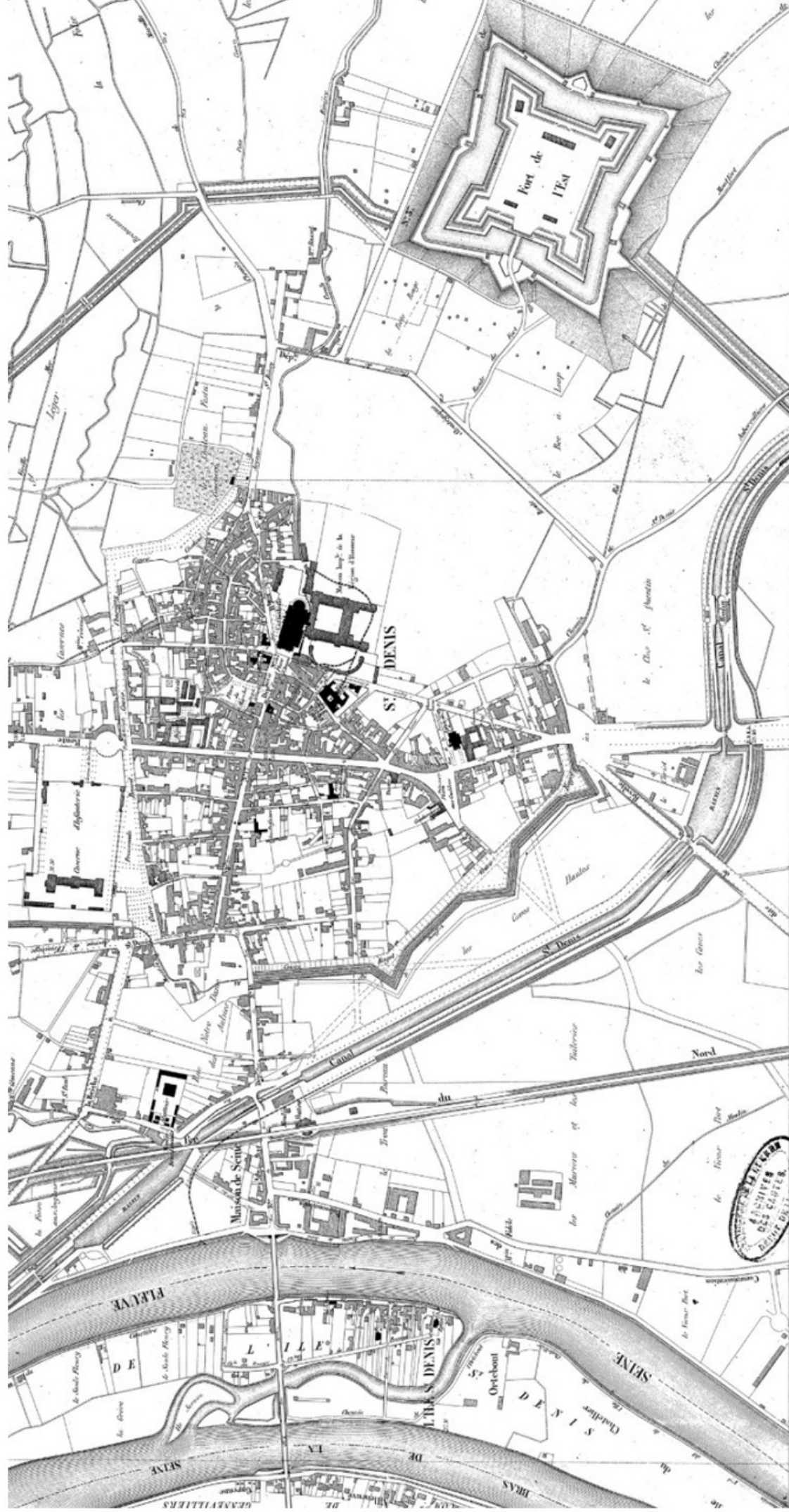
Plan de la ville de Saint-Denis et de la campagne environnante - [AM 1 Fi 1] :



Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Chromolithographie - Vue prise à Saint-Denis près de Paris - Vue de la basilique depuis l'actuelle rue de la République
[AM 69 S 25] :





Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Atlas communal du département de la Seine. Partie nord [AM 1 Fi 11] :



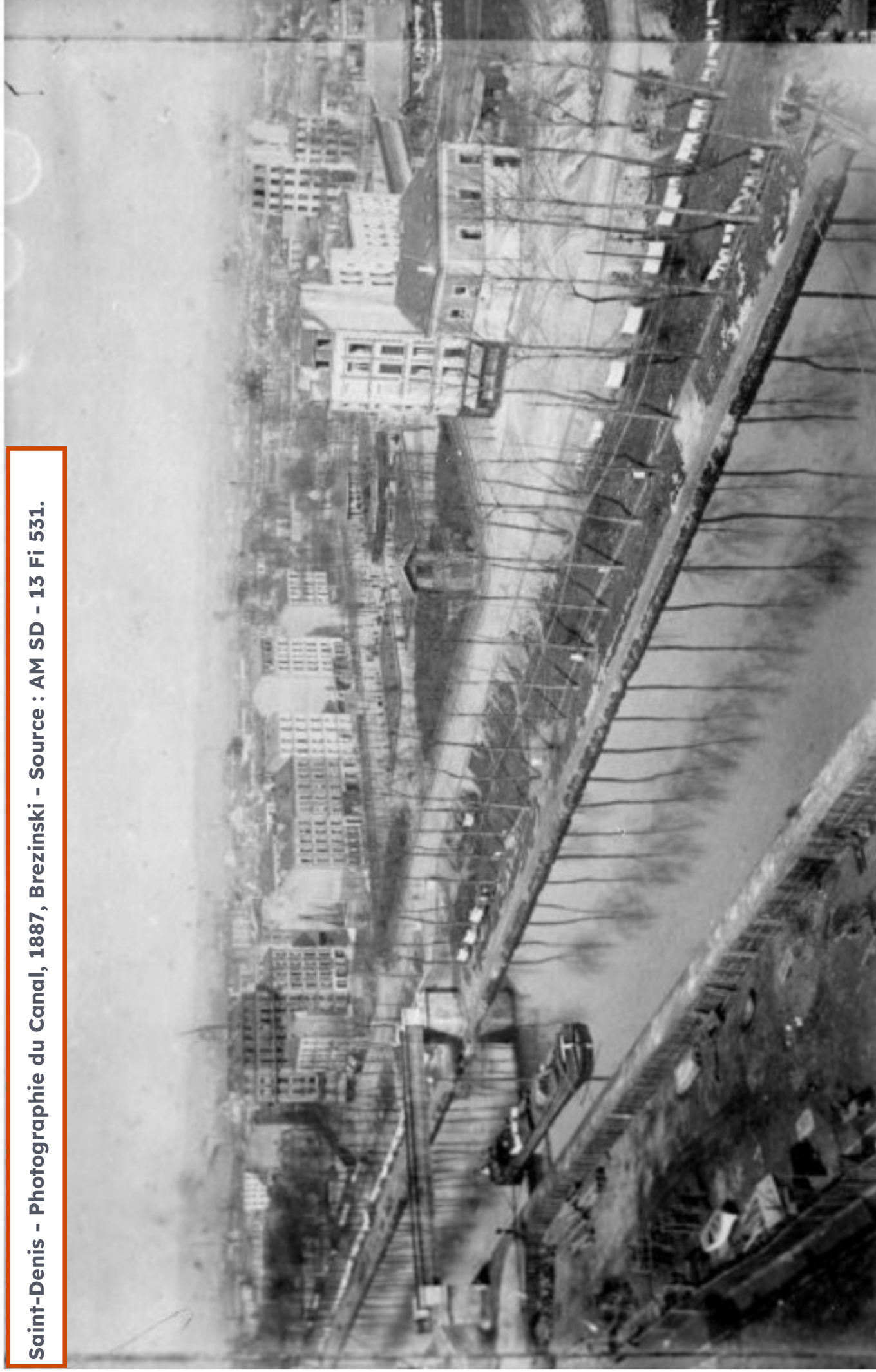
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Atlas du département de la Seine. Saint-Denis, ville entière [AM SD - 1 Fi 14] :



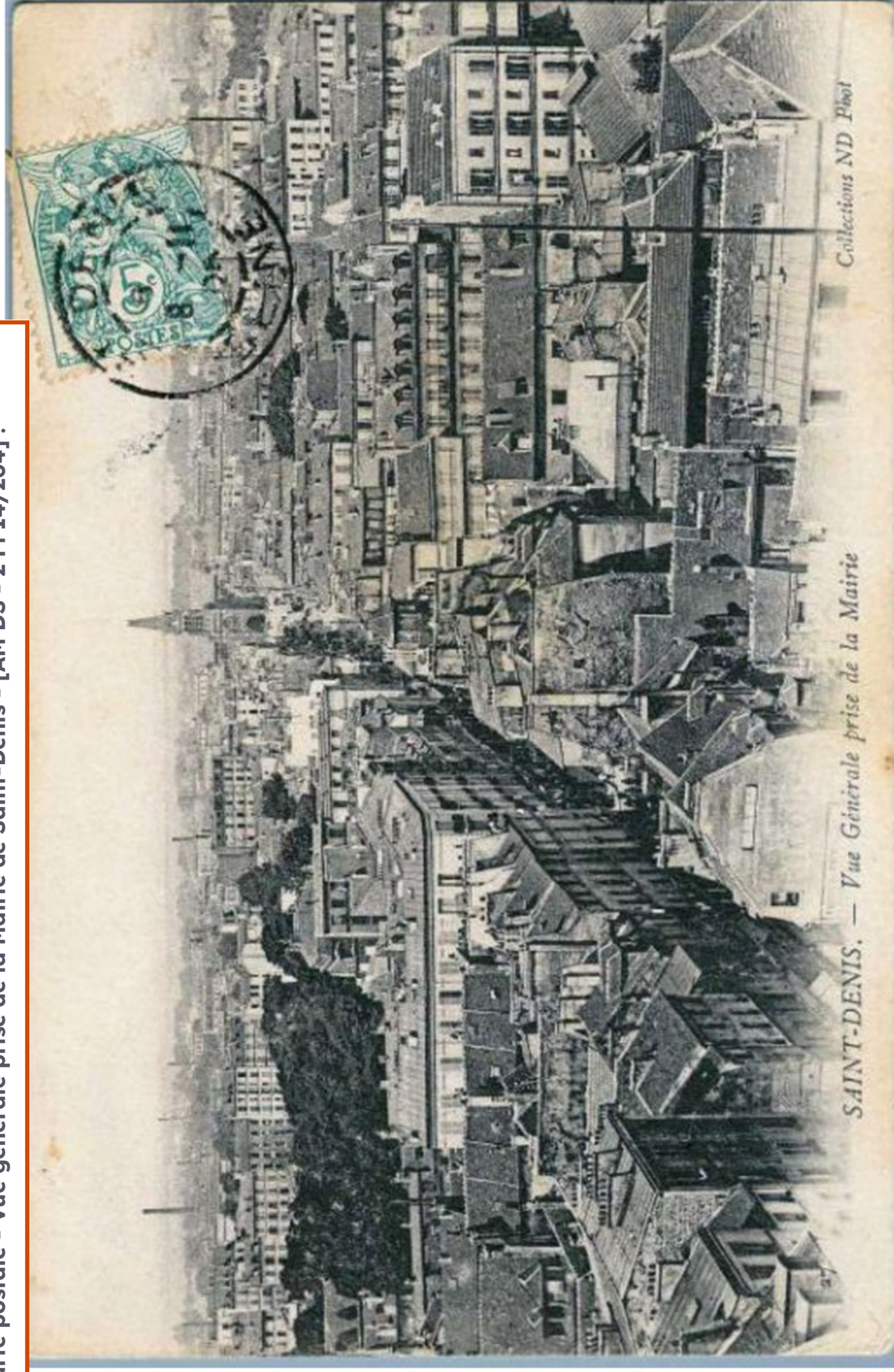
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Saint-Denis - Photographie du Canal, 1887, Brezinski - Source : AM SD - 13 Fi 531.



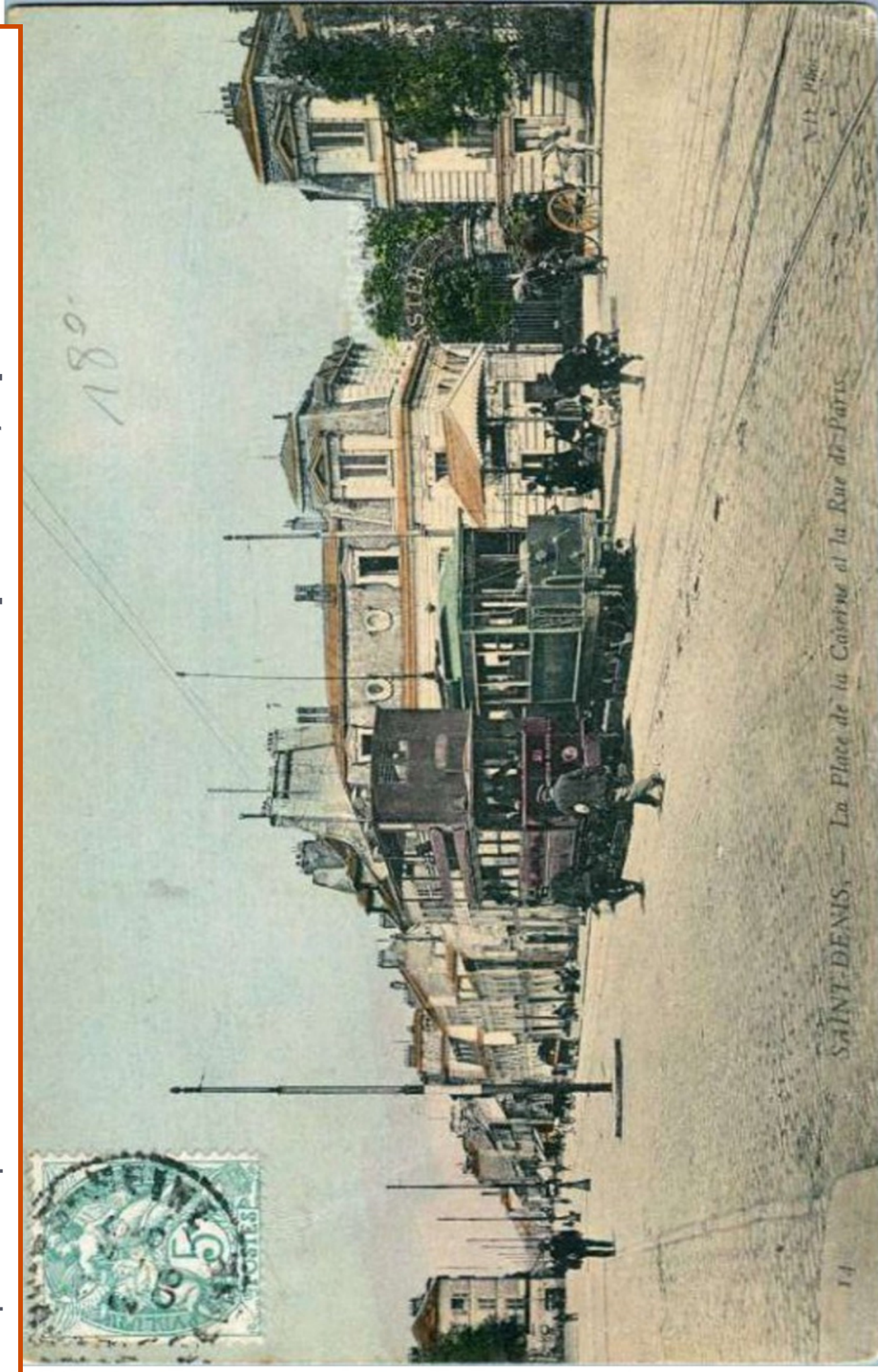
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Carte postale - Vue générale prise de la Mairie de Saint-Denis - [AM DS - 2 Fi 14/204] :



Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Carte postale - La place de la Caserne et la rue de Paris - Saint-Denis [AM DS - 2 Fi 14/162] :



Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Maurice Fallies, Les Usines à Saint-Denis, Huile sur bois, Musée de l'Île-de-France (Sceaux) :



Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Profil de la ville de Saint-Denis. Eau-forte - [AM SD - 69 S 20] :



Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Lithographie Maison d'éducation de la Légion d'honneur et abbaye de Saint-Denis (Seine) [AM SD - 69 S 11] :

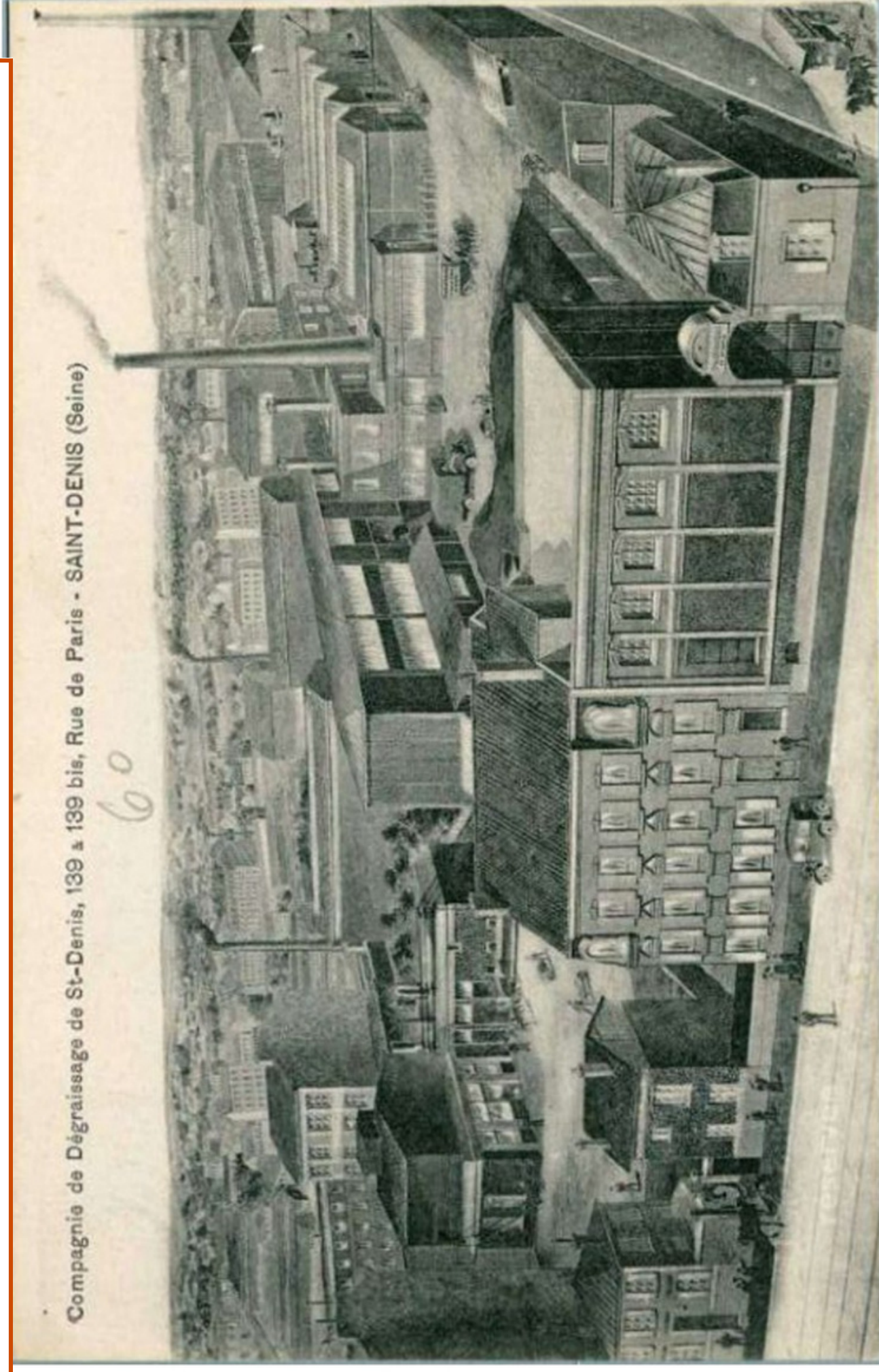


Eau-forte - Vue de Saint-Denis prise du pont [AM SD - 69 S 8] :



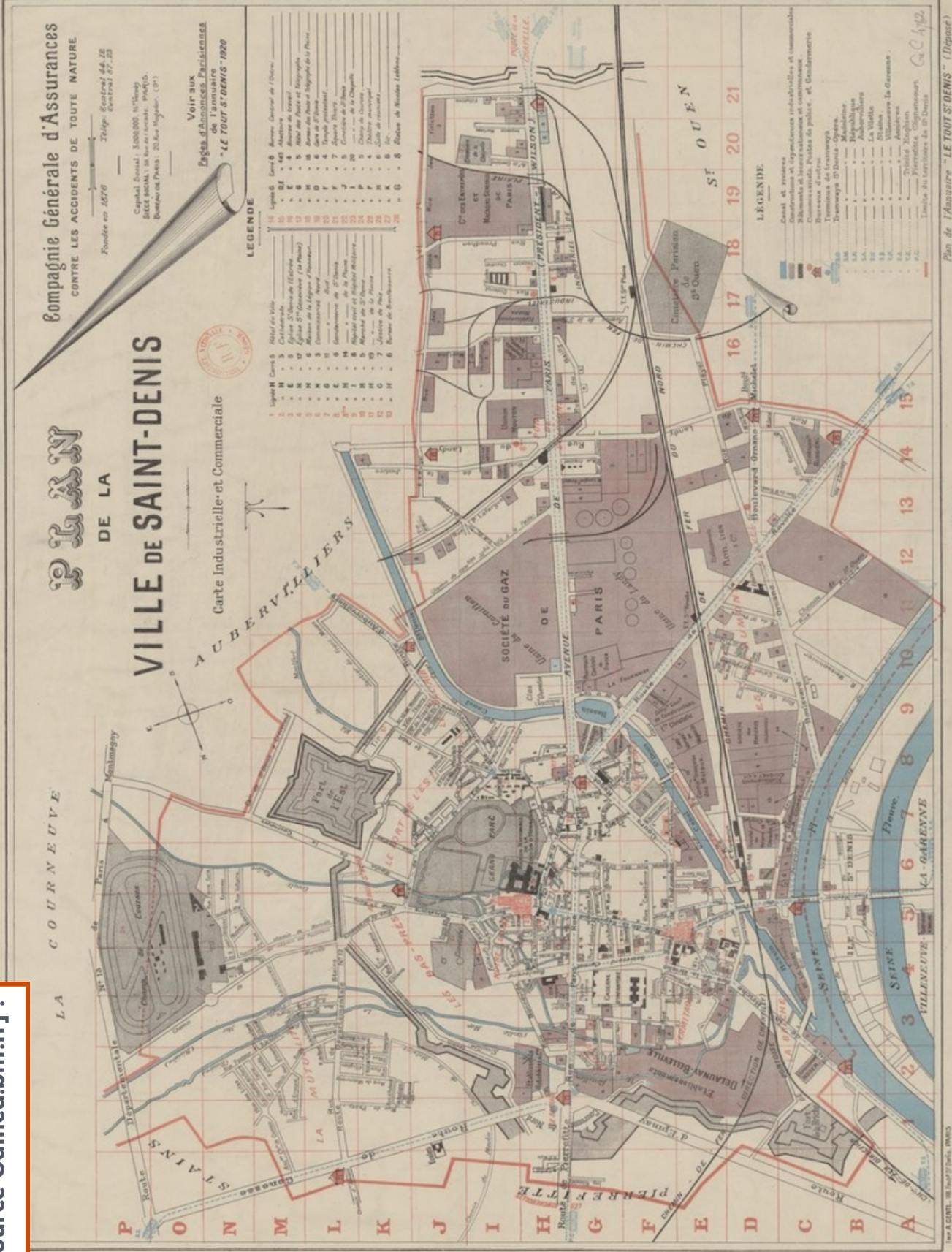
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Carte postale - Compagnie de dégraissage de St-Denis, 139 à 139 bis rue de Paris - [AM SD - 2 Fi 14/63] :



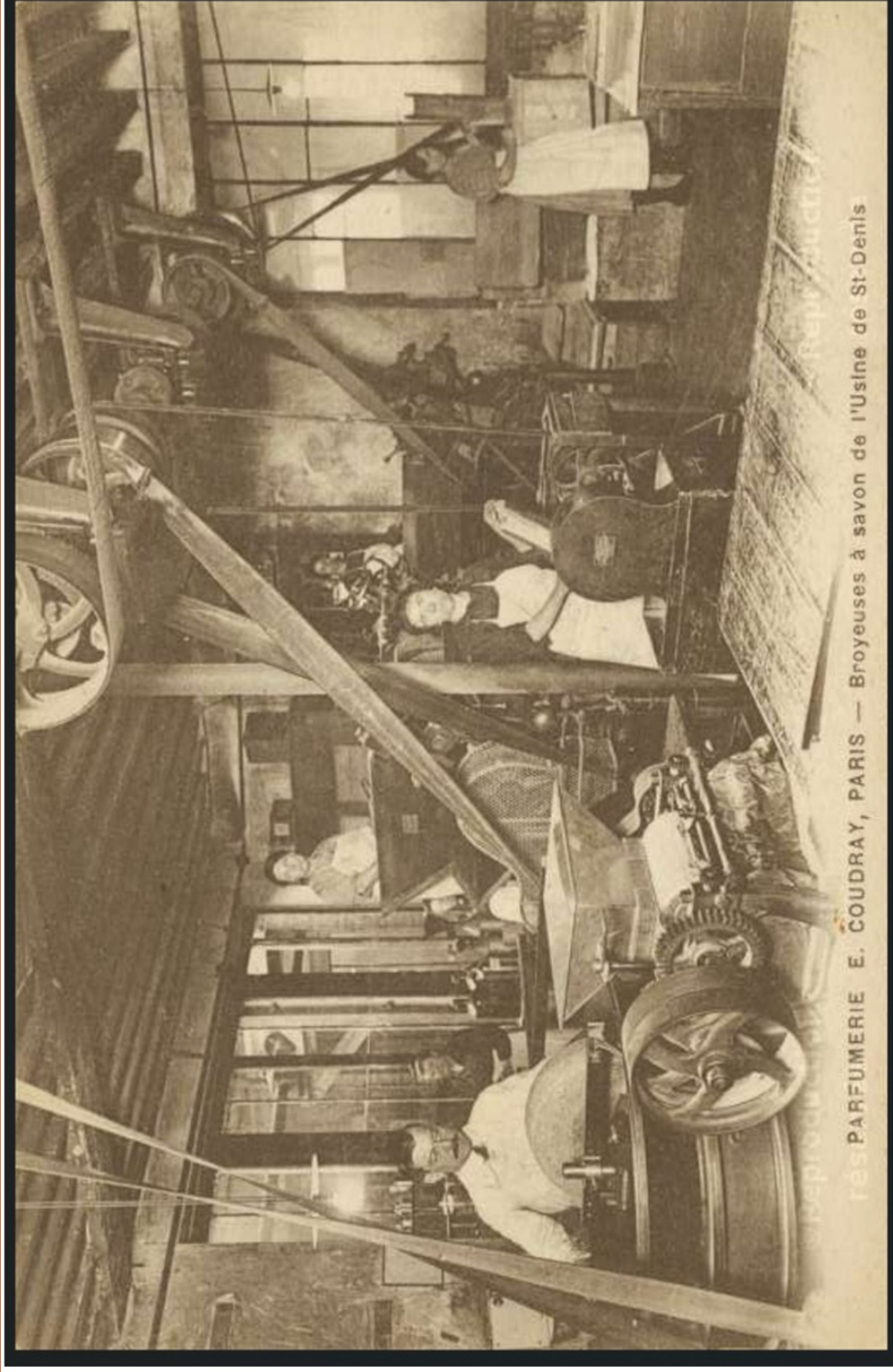
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Saint-Denis [Source Gallica.bnf.fr] :



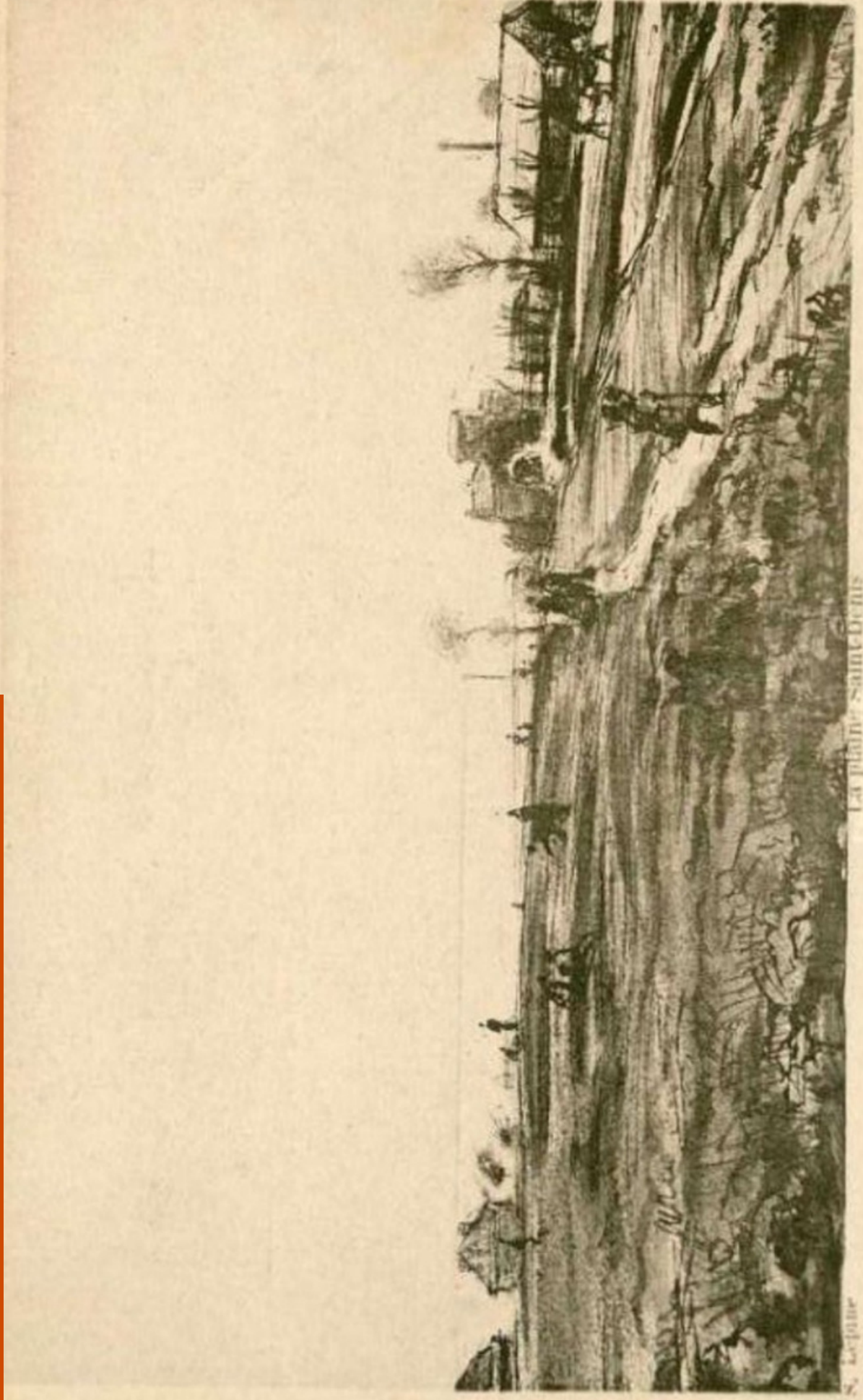
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Carte postale Parfumerie E. Coudray, Paris. - Broyeuses à savon de l'usine de St-Denis - [AM SD - 2 Fi 3/81] :



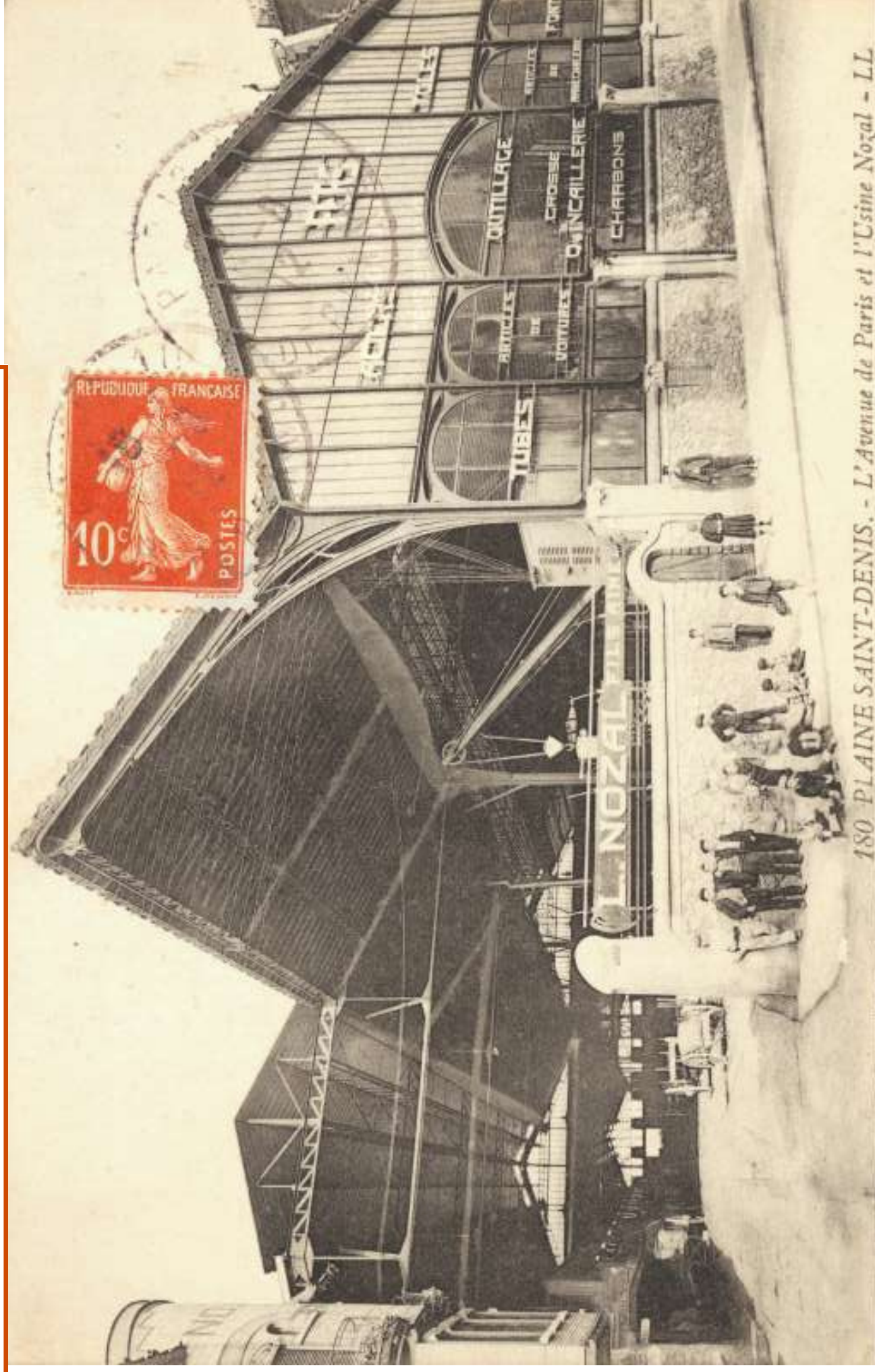
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

La Plaine Saint-Denis - Carte postale - [AM SD - 2 Fi 14/206] :



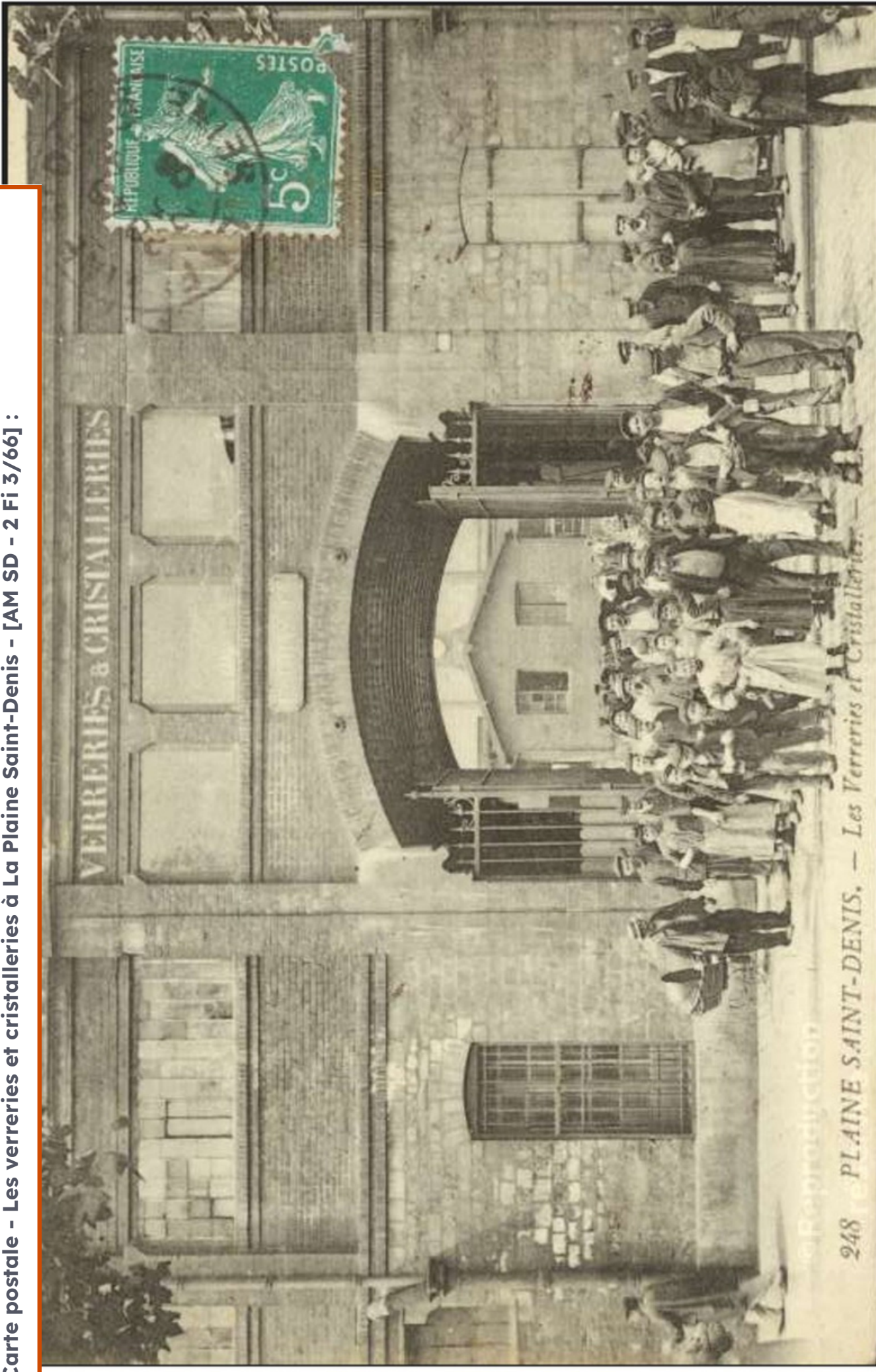
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Carte postale - L'Usine Nozal La Plaine Saint-Denis [AM SD 2 - Fi 3/47] :



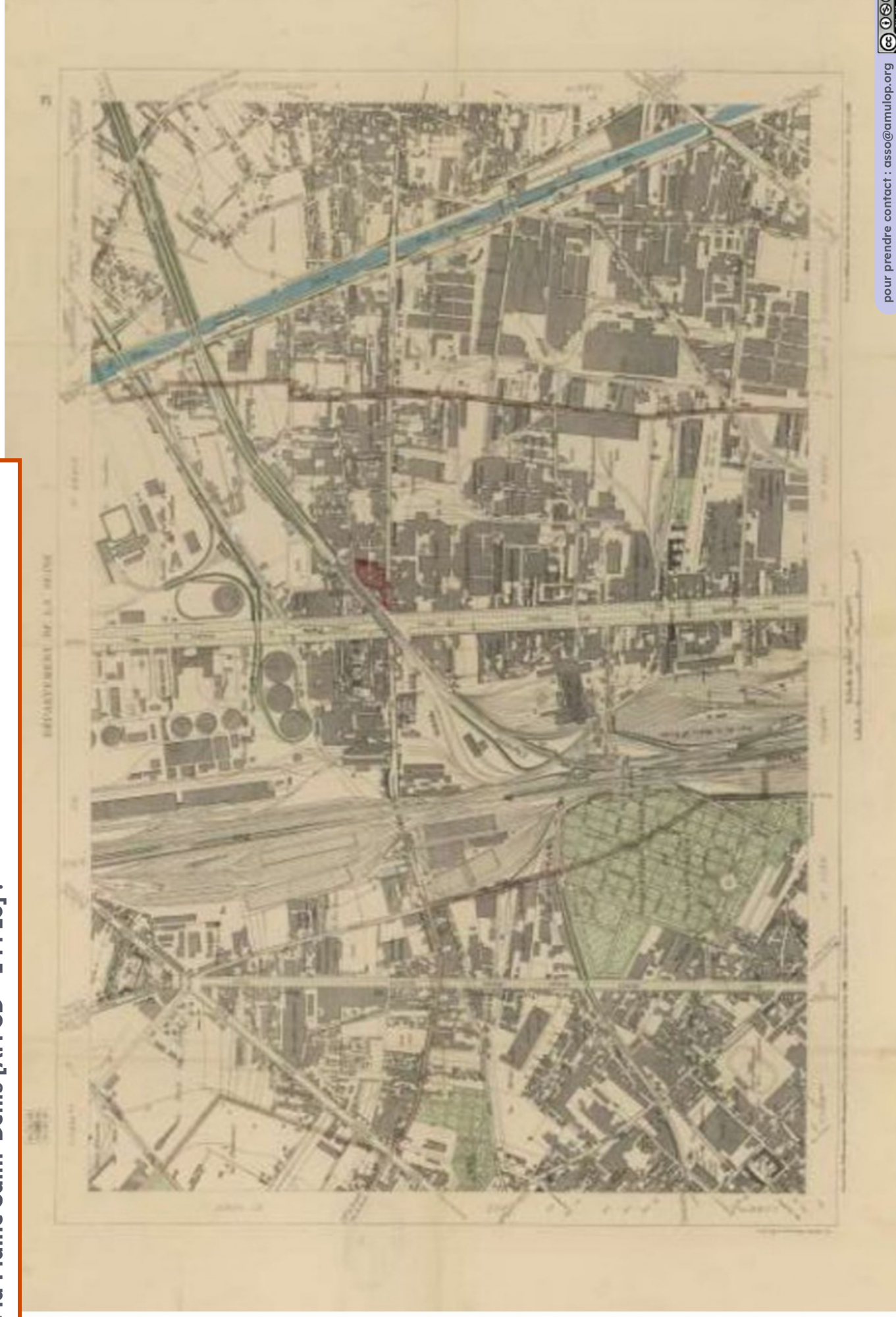
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Carte postale - Les verreries et cristalleries à La Plaine Saint-Denis - [AM SD - 2 Fi 3/66] :



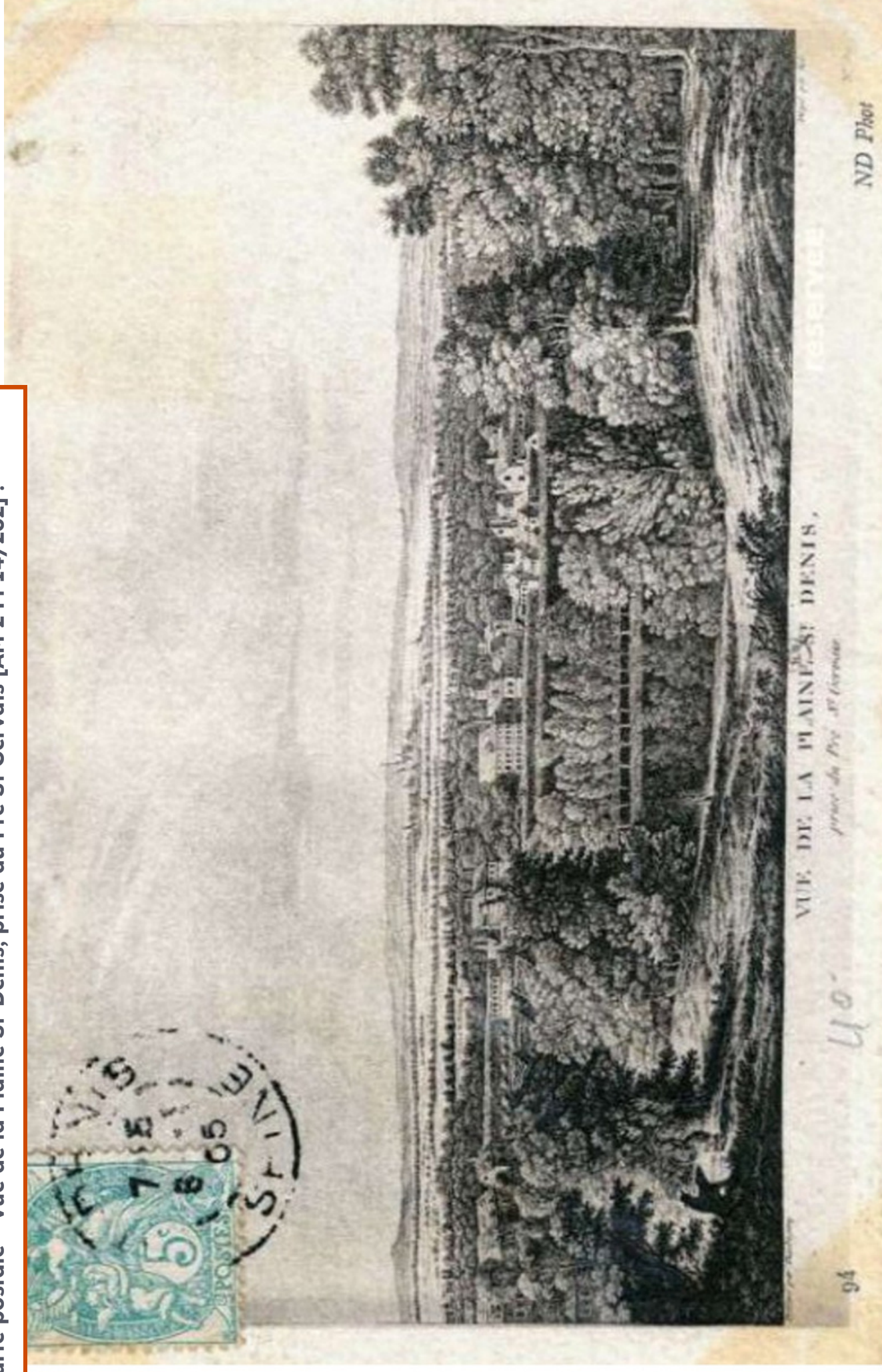
Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Plan de la Plaine Saint-Denis [AM SD - 1 Fi 18] :



Séance 1 - Comment ce territoire est-il devenu un territoire emblématique du développement industriel ?

Carte postale - Vue de la Plaine St-Denis, prise du Pré St Gervais [AM 2 Fi 14/202] :



Séance 2 - Logement et trajectoire de vie

De nombreux ouvriers et ouvrières s'installent sur le territoire de Saint-Denis. Les historien.nes ont enquêté sur leurs conditions de vie et de travail. Parmi ces nouveaux habitants, Gustave Thierry est ouvrier "ordinaire" mais il permet comprendre les mutations sociales des XIXe et XXe siècles.

Qui est Gustave Thierry, cet homme dont les historiens ont retrouvé la trace ?

Un corpus documentaire est distribué par binôme

Consigne :

À partir des différentes sources archivistiques, retracez le parcours de vie du Gustave Thierry.

Étape préparatoire en groupes de 2

- Après lecture des documents, faites l'arbre généalogique de Gustave Thierry (noms, professions, dates, lieux)
- Qui est-il ? d'où vient-il ? que fait-il ?

Étape finale à faire individuellement

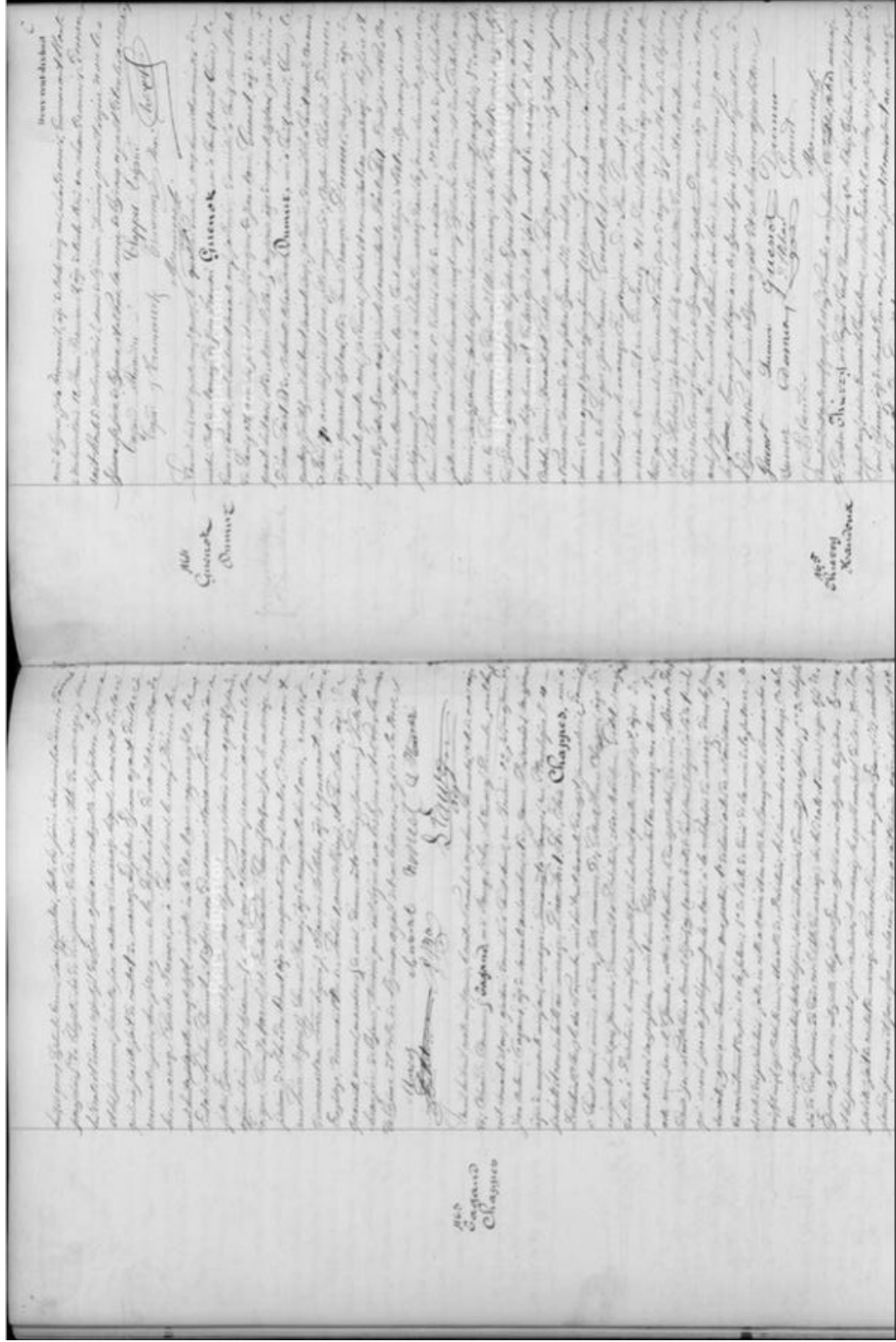
- Rédiger une petite biographie présentant l'évolution de ses conditions de vie.
- Quels sont les différents logements qu'il a pu avoir ? comment étaient-ils ?
- Avait-il des conditions de vie confortables ? Pourquoi ?
- D'après vous, pourquoi peut-on dire que Gustave est un homme "ordinaire" représentatif de son époque ?

DEPARTEMENT DE LA SEINE		CLASSE TABLEAU DE RECENSEMENT DES JEUNES GENS DE LA CLASSE									
N° de la commune	N° de la commune	TABLEAU DE RECENSEMENT DES JEUNES GENS		PROFESSION		BENEFICIAIRES		NOTES DE DIRECTION DE LA CLASSE		NOTES DE DIRECTION DE LA CLASSE	
		1° Sexe 2° Prénoms 3° Nom	1° Date et lieu de la naissance et résidence permanente 2° Sexe, prénom et domicile des père et mère	1° des jeunes gens 2° des jeunes gens	1° des jeunes gens 2° des jeunes gens	1° des jeunes gens 2° des jeunes gens	1° des jeunes gens 2° des jeunes gens	1° des jeunes gens 2° des jeunes gens	1° des jeunes gens 2° des jeunes gens	1° des jeunes gens 2° des jeunes gens	1° des jeunes gens 2° des jeunes gens
316	316	1° Sauter 2° Louis Victor 3° Eugène	1° Né le 20 Mars 1869 à Clamart domicile à Clamart 2° Né le 20 Mars 1869 à Clamart domicile à Clamart	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0
317	317	1° Tasseux 2° Louis Victor 3° Eugène	1° Né le 22 Mars 1869 à Clamart domicile à Clamart 2° Né le 22 Mars 1869 à Clamart domicile à Clamart	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0
319	319	1° Thierry 2° Gustave 3° Eugène	1° Né le 13 Mars 1869 à Clamart domicile à Clamart 2° Né le 13 Mars 1869 à Clamart domicile à Clamart	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0
320	320	1° Thomas 2° Joseph Marie 3° Eugène	1° Né le 29 Mars 1869 à Clamart domicile à Clamart 2° Né le 29 Mars 1869 à Clamart domicile à Clamart	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0	1° 17/0 2° 17/0

Table alphabétique des mariages de 1893-1902 - Vue 208 sur 225 - [AM E 340] :

[illegible]

Registre des actes de mariage de 1895 - vue 222 sur 257 - [AM E 290] :



Transcription :

L'an mille huit cent quatre-vingt quinze, le neuf novembre à onze heures du matin, acte de mariage de Gustave Thierry, né à Conflans Sainte-Honorine (Seine et Oise), le 13 septembre 1869, ciseleur, demeurant à Saint-Denis, 5 rue Brise-Echalas, avec son père, fils majeur de Louis Thierry, âgé de 62 ans, charretier, présent et consentant au mariage, et de Louise Alexandrine Couillot, son épouse, décédée à Saint-Denis le 22 mars 1895, âgée de 55 ans, journalière, d'une part ; et de Hermine Louise Haudoux, née à Grangemont (Loiret), le 24 décembre 1868, sans profession, domiciliée à Saint-Denis, cours Ragot ??, fille majeure de Arthur Haudoux, âgé de 52 ans, cultivateur, et de Amélie Louise Houy, son épouse, âgée de 50 ans, ménagère demeurant à Grangemont, présente et consentante au mariage ...

Table
alphabétique
des naissances
de 1893-1902 -
vue 146 sur
168 - [AM E
339] :

NOMS ET PRÉNOMS DES NOUVEAUX-NÉS		DATE DES ACTES
Thierville	Alphonse Jules	2 février 1891
Thiège	Lucien Louis	18 Décembre 1890
Thibaut	Jules (R2)	28 février 1891
Thibaut	Marie (R2)	12 avril 1891
Thibaut	Marguerite	24 août 1891
Thibault	Paul	29 septembre 1891
Thibault	Marie	10 avril 1891
Thibault	Arthur	19 juillet 1891
Thibaut	Jean Baptiste Louis	4 mars 1891
Thibaut	Yvonne-Louise	23 juin 1891
Thibaut	Thérèse (R2)	7 août 1891
Thibaut	Thérèse Albert	4 août 1891
Thiberville	Arthur Estève	18 mai 1891
Thiberville	André Estève (R2)	24 mai 1891
Thiberville	Eugénie	22 mars 1891
Thiberville	Eugénie (R2)	8 Décembre 1891
Thiberville	Paul Joseph	29 octobre 1891
Thiberville	André Marcel	10 mars 1891
Thibout	Lucie Marguerite	3 mai 1891
Thibout	Clair Albert	15 août 1891
Thibout	Yvonne Marie	13 août 1891
Thibout	Emmanuel Françoise	24 octobre 1891
Thibault	Yvonne	19 mai 1891
Thibout	Yvonne	19 février 1891
Thibout	Jeanne Estève	24 mai 1891

NOMS ET PRÉNOMS DES NOUVEAUX-NÉS		DATE DES ACTES
Thiebaut	Robert Emile	18 août 1891
Thiebaut	Alexandre Estève	2 mai 1891
Thiebaut	Lucienne	19 mai 1891
Thiebaut	Lucie	9 juin 1891
Thiebaut	Albert Hippolyte	2 octobre 1891
Thiebaut	Jules Paul	17 Décembre 1891
Thiebaut	Emile Georges Louis	1 ^{er} Décembre 1891
Thiebaut	Marcel	24 Décembre 1891
Thiebaut	Marthe	18 Novembre 1891
Thiebaut	André Gabriel	24 mai 1891
Thiebaut	Gabrielle	19 juillet 1891
Thierry	Caroline Lucie	2 avril 1891
Thierry	Jean Baptiste Marcel	18 janvier 1891
Thierry	Lucie	10 juin 1891
Thierry	Lucie	25 juillet 1891
Thierry	Lucie Marie Lucienne	1 ^{er} Mars 1891
Thierry	Jean Marie (R2)	28 septembre 1891
Thierry	Marie Rose	24 Novembre 1891
Thierry	Marie Emile	24 Décembre 1891
Thill	Edmond (R2)	24 octobre 1891
Thillien	Yvonne (R2)	1 ^{er} Janvier 1891
Thiolat	Alfred Marie (R2)	30 Novembre 1891
Thiole	Marie Mathilde	24 août 1891
Thiole	Yvonne	20 avril 1891
Thionie	Paul Eugène Eugénie	12 mai 1891

**Registre de
recensement de
1901 - vue 377
sur 503 - [AM 1
F 23] :**

Le registre de recensement de la population du 7 rue du Jambon donne la liste des habitants, leur âge, leur nationalité, leur profession et le nom de leur employeur.

Zoom sur la page suivante.

SPECIES	NUMBER OF SPECIES		DATE	LOCALITY	SEX	AGE	WEIGHT	MEASUREMENTS	REMARKS
	MALE	FEMALE							
<i>Alcedo</i>	1	1	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	2	2	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	3	3	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	4	4	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	5	5	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	6	6	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	7	7	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	8	8	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	9	9	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	10	10	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	11	11	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	12	12	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	13	13	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
<i>Alcedo</i>	1	1	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	2	2	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	3	3	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	4	4	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	5	5	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	6	6	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	7	7	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	8	8	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	9	9	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	10	10	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	11	11	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	
	12	12	1900	Alcedo	♂	Ad.	100	100	
	13	13	1900	Alcedo	♀	Ad.	100	100	

[illegible]

Les habitants du 7 rue du Jambon - Registre de recensement de 1901 - vue 377 sur 503 - [AM 1 F 23] :

DÉSIGNATION		NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, BOULEVARD DE N°			NOMS	PRÉNOMS	ÂGE	NATIONALITÉ	SITUATION PAR RAPPORT au chef de ménage	PROFESSION	Pour les pères, chefs d'entreprise, cultivateurs de vignes, horticulteurs : patron.
des maisons ou logements	des cours ou jardins	des maisons	des cours	des jardins							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
7	1	1			Thierry	Jeanne	31	fr	chef	journalier	Ch. de la Seine
		2			Guindard	Arminie	33		épouse	?	
		3			Thierry	Louis	3		fil	?	
		2	1		Kervel	Thérèse	3		chef	agriculteur	
		2			Kiesel	Mathilde	42		épouse	?	
		3			Schwarz	Edt	22	fr		domestique	
		3	1		Hulac	Henry	66	fr	chef	Employé	Belleville
		2			Kenzi	Schérie	67	fr	épouse	?	
		3			Kupferj	Thérèse	23	fr		domestique	
		4	1		Hillollet	Armandine	27		chef	Industriel	
		2			Joury	Marie	31			domestique	
		5	1		Badier	Louis	39		chef	Industriel	
		2			Bacquet	Marie	36		épouse	?	
		3			Badier	Armand	10		fil	?	
		6	1		Carlier	Jules	13		chef	agriculteur	
		7	1		Chivard	Arthur	71		chef	?	
		2			Martreau	Christine	68		épouse	?	
		8	1		Hein	Emile	62		chef	Employé	
		9	1		Zambard	Louis	28		chef	Industriel	
		2			Kupferj	Armand	27		épouse	?	
		3			Kupferj	Jeanne	46		épouse	?	
		10	1		Pelluc	Jules	44		chef	contable	
		2			Pelluc	Georges	24		fil	Industriel	
		11	1		Boshard	Henri	20		chef	ouvrier	Herbier
		2			Boshard	Voltaire	34		épouse	?	
		3			Boshard	Edmond	8		fil	?	
		4			Boshard	Louis	12		fil	?	
5	1	1			Carlier	Louis	45		chef	maréchal	Paris
		2			Carlier	Eugénie	44		épouse	maréchal	
		3			Carlier	Louise	29		fil	Industriel	

rue du jambon

Document : Témoignage sur un logement ouvrier à Saint-Denis dans les années 1930 :

Nous, les Daëron, habitons au premier étage face à l'escalier. Le chef de famille, mon père, Yves le farinier comme on l'appelle, travaille en réalité comme chauffeur-livreur au moulin Saint-Pol du bout de la rue.

[...] Ces murs où j'ai passé mon enfance forment un ensemble de deux modestes pièces principales : la salle à manger comportant une alcôve où s'insère étroitement notre lit, et une chambre pour les parents. À ces pièces il faut ajouter un couloir étroit baptisé cuisine, et une minuscule entrée, siège du compteur électrique, terriblement dépensier. [...] Dans le couloir-cuisine, la "pierre à évier" comme disait ma mère, espèce d'auge peu profonde en grès jaunâtre, s'écoule directement dans la gouttière extérieure venant du toit en acheminant eaux de pluie et eaux usées vers le caniveau de la rue, puis à la bouche d'égout béante, dévoreuse de ballons et repaire de rats énormes. Un broc en émail blanc et une cuvette attestent la transformation quotidienne de cette cuisine en cabinet de toilette, sauf le dimanche matin, car nous allons alors aux bains-douches de la rue du Chevet-de l'Eglise.

Source : Jean DAERON, Marcel, Nathan, Luxor et les autres.

Texte autobiographique non publié racontant l'enfance de l'auteur dans les années 1930 au n° 5 de la rue Brise-Echalas (Saint-Denis).

Gustave Thierry habitait dans le même immeuble en 1895 au moment de son mariage (voir son acte de mariage).

Carte postale - Crue de la Seine. - Saint-Denis - Rue Brise Echalas. Le 28 janvier 1910 - [AM 2 Fi 14/88] :

Séance 3 - Travail industriel et risques sanitaires et environnementaux

Les progrès de l'industrialisation en France au XIXe siècle engendrent l'émergence de nouveaux risques. Ceux-ci concernent aussi bien les travailleurs – bien que le risque professionnel ne soit nommé comme tel qu'à la toute fin du XIXe siècle – que les espaces de production (ateliers, mines, industries).

Du fait de l'intégration de nombreux ateliers et usines au cœur des villes, ces nouveaux risques exposent également les populations urbaines. Une partie des contemporains prend rapidement conscience de l'existence de ces nouveaux risques, tandis que leur prise en charge fait intervenir différents acteurs, de l'État aux industriels en passant par les enquêteurs sociaux.

Quels risques l'industrialisation engendre-t-elle au sein de la société française ?

Consigne : Selon la taille de la classe, diviser en 4 ou 8 groupes.

Étape 1 : par groupe de 3 ou 4, explorez le dossier documentaire pour devenir experts de la question posée et préparez une leçon orale de 5mn pour organiser un troc de connaissances dans la classe. Préparez également 3 à 5 questions que vous pourrez poser aux élèves des autres groupes.

Étape 2 : pendant qu'un.e élève reste à la table du groupe pour présenter la leçon aux élèves des autres groupes, les autres vont aller interroger leurs camarades pour remplir le tableau de synthèse distribué.

Groupe 1 : Quels risques l'industrialisation engendre-t-elle à l'échelle individuelle pour les travailleurs et travailleuses ?

Carte postale - Les Ateliers et chantiers de la Loire sur le canal de Saint-Denis (1919), lieu de travail de Gustave Thierry [AM 2 Fi 14/61] :



La confluence entre la Seine et le canal Saint-Denis a permis le développement d'activités dès la fin du XIXe siècle. L'usine de construction mécanique des chantiers Claparède s'installe en 1862 et fabrique des machines à vapeur pour les navires.

Le site est ensuite récupéré par les Ateliers et Chantiers de la Loire (ACL), grands constructeurs de navires de guerre, assemblés à Saint-Nazaire. Racheté ensuite en 1976 par Alstom, le site est transformé. À partir de 2008, le site devient le lieu de création artistique et culturelle actuel appelé le 6B. Bien desservi par les péniches et les voies ferrées, les ACL de Saint-Denis emploient environ 1 200 personnes à la fin des années 1920.

Source : Atlas de l'architecture et du patrimoine de Seine-Saint-Denis.

Séance 3 - Groupe 1 : Quels risques l'industrialisation engendre-t-elle à l'échelle individuelle pour les travailleurs et travailleuses ?

Tableau de recensement communal des jeunes gens des classes 1886 à 1890 - vue 209 sur 279 du registre [AM H 26] :

CLASSE										TABLEAU DE RECENSEMENT DES										JEUNES GENS DE LA CLASSE										DE 1889									
RENSEIGNEMENTS										RENSEIGNEMENTS										RENSEIGNEMENTS										RENSEIGNEMENTS									
LES JEUNES GENS ENSCRITS AU PRESENT TABLEAU										LES JEUNES GENS ENSCRITS AU PRESENT TABLEAU										LES JEUNES GENS ENSCRITS AU PRESENT TABLEAU										LES JEUNES GENS ENSCRITS AU PRESENT TABLEAU									
PROFESSION										PROFESSION										PROFESSION										PROFESSION									
TABLE DES JEUNES GENS										TABLE DES JEUNES GENS										TABLE DES JEUNES GENS										TABLE DES JEUNES GENS									
1° Nom										1° Nom										1° Nom										1° Nom									
2° Prénoms										2° Prénoms										2° Prénoms										2° Prénoms									
3° Surnom										3° Surnom										3° Surnom										3° Surnom									
1° Date et lieu de la naissance et résidence permanente des jeunes gens.										1° Date et lieu de la naissance et résidence permanente des jeunes gens.										1° Date et lieu de la naissance et résidence permanente des jeunes gens.										1° Date et lieu de la naissance et résidence permanente des jeunes gens.									
2° Sexe, prénoms et domicile des père et mère.										2° Sexe, prénoms et domicile des père et mère.										2° Sexe, prénoms et domicile des père et mère.										2° Sexe, prénoms et domicile des père et mère.									
3° Nom										3° Nom										3° Nom										3° Nom									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2° Classe										2° Classe									
3° Classe										3° Classe										3° Classe										3° Classe									
1° Classe										1° Classe										1° Classe										1° Classe									
2° Classe										2° Classe										2°																			

Carte postale des Ateliers des Chantiers de la Loire à Nantes, atelier d'ajustage (1915) - Source : OPCI-EthnoDoc, 085_01_2017_8227.



La Forge (Cyclopes modernes), peinture de Von Menzel, 1875, Berlin, Alte Nationalgalerie :



Les métiers qui tuent.

Couverture de L'Assiette au Beurre, n°303, 19 janvier 1907 - Source Gallica BNF.

Ce numéro de L'Assiette au Beurre synthétise les enquêtes menées dans de nombreuses usines, et notamment à Aubervilliers, par les frères Léon et Maurice Bonneff, pour la CGT et l'Humanité.

Ils publient en 1905 une compilation des constatations relatives aux maladies professionnelles, "Les métiers qui tuent".

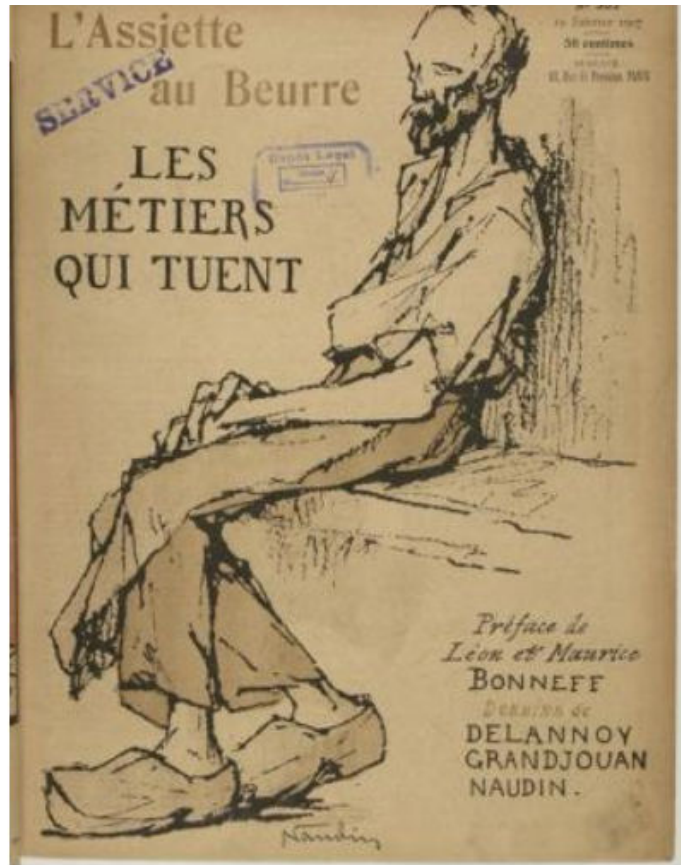


Illustration 1. Couverture de *L'Assiette au beurre*, n°303, 19 janvier 1907. Publication représentative de l'engagement du mouvement ouvrier en faveur des enjeux de santé et de sécurité au travail, ce numéro de *L'Assiette au Beurre* du 19 janvier 1907 synthétise les enquêtes menées par les frères Léon et Maurice Bonneff pour la CGT et *L'Humanité*.

Source : [gallica.bnf](https://gallica.bnf.fr)

Les conditions de travail dans les usines de parfum à Aubervilliers :

« Les moins heureuses sont les poudrières ; elles emplissent des sachets de poudre de riz ou de poudre de savon. Et elles alignent dans les boîtes garnies de dentelles les sachets remplis. Mais la poudre se place mal dans les pochettes de toile, il faut pour la tasser, battre les sachets. C'est le tamisage qui dégage tant de poussière que les poudrières sont pareil à des garçons meuniers. Dans les maisons qui se soucient de la santé des ouvrières, on installe un compartiment spécial, le tauris, où le tamisage s'effectue sous la protection de toiles qui interceptent toute poussière. Mais dans l'industrie on a rarement le temps de penser à ces précautions et les poudrières toussent vite. »

Léon Bonneff, Aubervilliers, 1914, édition 2024 chez l'Arbre Vengeur, page 305-306.

Extrait d'une enquête sociale sur les ouvriers des filatures :

Il s'agit ici d'une des nombreuses enquêtes sociales portant sur les conditions de vie des ouvriers, à la suite des travaux de Louis René Villermé et Frédéric Le Play, pères fondateurs des enquêtes sociologiques.

“L'ouvrier employé dans les filatures est assujetti à un travail assez fatigant qui l'oblige de se tenir debout pendant douze heures par jour ; demeurant souvent à plusieurs kilomètres de la fabrique, dans ce dernier cas, obligé de franchir deux fois par jour une distance assez considérable, par toutes les intempéries des saisons, parfois n'ayant qu'une nourriture insuffisante, mal vêtu, exposé à des accidents qui peuvent devenir redoutables, respirant dans certaines salles une atmosphère rendue délétère par des poussières, quelquefois mal logé, privé de lumière et de soleil, commettant souvent des excès qui épuisent sa constitution, l'ouvrier fileur, disons-nous, est soumis à l'influence d'une foule de causes de maladies, et l'on comprend que la mortalité des ouvriers employés dans les filatures soit si considérable, comme le prouvent les recherches de M. Villermé [Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, 1840]. [...]

Celui qui pénètre pour la première fois dans les salles d'une filature éprouve une sensation assez pénible à la vue de ces enfants et de ces adultes, debout pendant presque toute la journée, constamment en mouvement, obligés de prêter une attention continuelle à leurs métiers ; ajoutez à cela la température fort élevée des salles, les émanations huileuses, les poussières qui existent dans l'air, le bourdonnement des machines à vapeur, le cliquetis des brochettes, la trépidation du plancher, et vous serez un instant comme étourdi et pris de vertige.”

S. Picard, De l'hygiène des ouvriers employés dans les filatures, Paris, J. B. Baillière & fils, 1863, p. 3-5.

Groupe 2 : Quels risques l'industrialisation engendre-t-elle à l'échelle individuelle pour les enfants ?

Document numérique :

Connectez vous sur l'ENT. Dans « mediacentre », cliquez sur « EducArte ». Une fois sur le site, cherchez et visionnez la vidéo intitulée « Innovation mécanique et travail des enfants : l'exemple de New Lanark en Ecosse » (5mn25)

Chronologie de la législation sur le travail des enfants en France :

- 1841 : Adoption de la loi relative au travail des enfants employés dans les manufactures, usines ou ateliers, donnant un âge minimum (8 ans si plus de 20 employés) et limitant le travail de nuit et le dimanche.
- 1851: Loi limitant la durée du travail : 10 heures avant 14 ans, 12 heures de 14 à 16 ans.
- 1874 : Loi sur le travail des enfants et filles mineures dans l'industrie, limitant l'emploi avant 12 ans.
- 1892 : La durée maximale de travail est ramenée à 10 heures quotidiennes à 13 ans, à 60 heures hebdomadaires entre 16 et 18 ans, et un certificat d'aptitude est nécessaire.

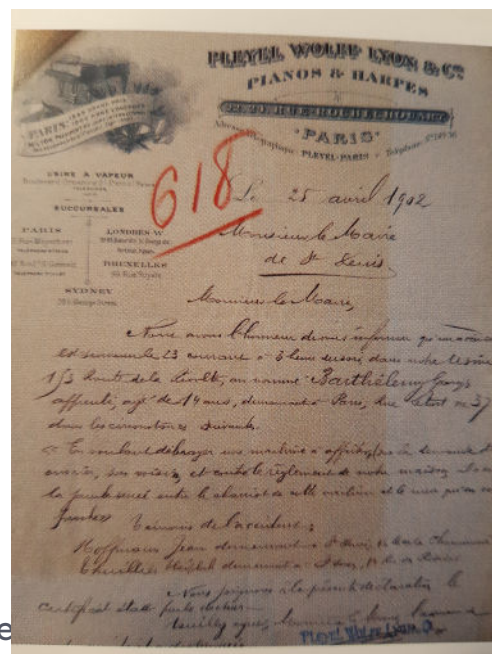
Un accident du travail d'un apprenti de 14 ans dans l'entreprise Pleyel en 1902 - Transcription, dans Grégoire Badufle-Douchez, Saint-Denis, l'histoire d'une ville, Saint-Denis, Editions PSD, 2021, p. 225.

“Le 25 avril 1902,
Monsieur le maire de Saint-Denis,
Nous avons l'honneur de vous informer qu'un accident est survenu le 23 avril à 3h dans notre usine 1/3 route de la Révolte, au nommé Bathélémy Georges apprenti âgé de 14 ans, demeurant à Paris rue Letort au 37, dans les circonstances suivantes :

« En voulant débrayer une turbine à l'affût (sur la demande d'un ouvrier, son voisin et contre la réglementation de notre maison) il a eu la jambe serrée entre le chariot de cette machine et le mur qui en est proche ».

Témoins de la scène :

Hoffmann Jean, demeurant à Saint-Denis, 15 rue de Charonne
Thuillier Théophile demeurant à St Denis, 4 rue des Rosiers
Nous joignons à la présente le certificat établi par le docteur.”



“Pauvres petits !”

Article du Matin le
9 novembre 1912,
p. 1-2 - source
Gallica BNF.

PAUVRES PETITS !

*Des exploiters cyniques
prennent des enfants espagnols pour les faire travailler*

MALTRAITÉS, MAL NOURRIS, MAL SOIGNÉS, SOUVENT BLESSÉS,
ILS LANGUISSENT DE SCROFULE ET D'ANÉMIE

*La justice intervient, arrête deux exploiters
et renvoie vingt enfants en Espagne*



LES PETITS VERRIERS DE SAINT-DENIS

que M. Guichard, chef de la Sûreté, a interrogés hier matin, et
qui, légalement, devraient tous avoir au moins treize ans.
A droite : le petit Alfonso Castillo, âgé de huit ans.

Un importante opération judiciaire a eu lieu hier matin à Saint-Denis et à Aubervilliers.

Elle avait été provoquée par plusieurs plaintes transmises simultanément au parquet par l'ambassade d'Espagne et par M^e Pierre Laval, avocat à la cour d'appel et président du comité de défense de l'enfance. Ces plaintes signalaient le trafic criminel dont sont victimes les petits Espagnols employés dans les verreries de la part de leurs « padrones », nom sous lequel sont désignés

d'infâmes traitants, véritables courtiers en chair humaine.

De nationalité espagnole, les « padrones » louent pour une période de trois ans de malheureux bambins, âgés d'une douzaine d'années et souvent plus jeunes. Moyennant le paiement, aux parents, d'un acompte de 50 francs et la promesse d'une indemnité variant entre 150 et 200 francs à l'expiration du contrat, le « padrone » devient propriétaire de l'enfant. Il l'amène à Paris et le fait embaucher dans une verrerie. Dé-

“Pauvres petits !” Extraits de l'article du *Matin* le 9 novembre 1912 :**Extrait 1 : Le scandale :**

« [...] Un importante opération judiciaire a eu lieu hier matin à Saint-Denis et à Aubervilliers.

Elle avait été provoquée par plusieurs plaintes transmises simultanément au parquet par l'ambassade d'Espagne et par Me Pierre Laval, avocat à la cour d'appel et président du comité de défense de l'enfance. Ces plaintes signalaient le trafic criminel dont sont victimes les petits Espagnols employés dans les verreries de la part de leurs “padrones”, nom sous lequel sont désignés d'infâmes traitants, véritables courtiers en chair humaine.

De nationalité espagnole, les “padrones” louent pour une période de trois ans de malheureux bambins, âgés d'une douzaine d'années et souvent plus jeunes. Moyennant le paiement, aux parents, d'un acompte de 50 francs et la promesse d'une indemnité variant entre 150 et 200 francs à l'expiration du contrat, le « padrone » devient propriétaire de l'enfant. Il l'amène à Paris et le fait embaucher dans une verrerie. Désormais, pendant la période stipulée, l'enfant travaillera pour le compte du “négrier”. [...] »

Extrait 2 : Les conditions de travail :

« À six heures du matin, accompagné d'une quarantaine d'inspecteurs, M. Guichard fit irruption hier matin à la verrerie.

Cinquante enfants étaient occupés autour des fours où bouillonnait le liquide en fusion. Ils appartenaient à l'équipe de jour et avaient pris peu avant leur service. Tous déclarèrent être âgés de plus de treize ans. Cette déclaration parut sincère pour un certain nombre d'enfants tous Français d'ailleurs mais sembla inexacte au chef de la Sûreté en ce qui concerne les petits Espagnols. L'un de ces derniers avait été trouvé caché dans une caisse à la chaufferie. C'était un gamin de petite taille, encore vêtu d'une blouse et coiffé d'un béret basque. À peine, tant il était mince, lui aurait-on donné huit ans. L'enfant était accompagné d'un homme qui disait être son père. [...] »

Extrait 2 : suite :

Les malheureux enfants étaient dans un état lamentable. Malingres, rachitiques, vêtus de loques, couverts de crasse, ils avaient un aspect minable. Dix-huit d'entre eux portaient sur le corps d'affreuses plaies provenant de brûlures non soignées.

Les uns après les autres, ils furent interrogés par le procureur et le juge.

Le premier, un gamin de treize ans, avait un pied-bot et le bras gauche ankylosé ; un autre avait eu la cornée droite brûlée par le verre en fusion ; le troisième avait eu le lobe d'une oreille brûlé et décollé par un chalumeau, un autre était atteint d'un abcès phlegmoneux à la joue, à un centimètre de l'œil. [...] »

Extrait 3 : Les conditions de logement :

« Entre temps, les magistrats s'étaient rendus dans les logements des "padrones". Ils ne purent que constater l'état des taudis et déplorer que la commission d'hygiène n'ait pas cru devoir, jusqu'à ce jour, exercer son bienfaisant contrôle.

Les enfants sont couchés, deux par deux, sur des grabats dépourvus de draps et de couvertures. Leurs lits sont placés dans des bicoques en planches, ne prenant l'air que par le toit, aussi règne-t-il dans ces locaux une odeur pestilentielle.

Quant à la nourriture servie par les "padrones" à leurs pensionnaires, elle se compose d'une vague soupe faite avec des déchets de viande.

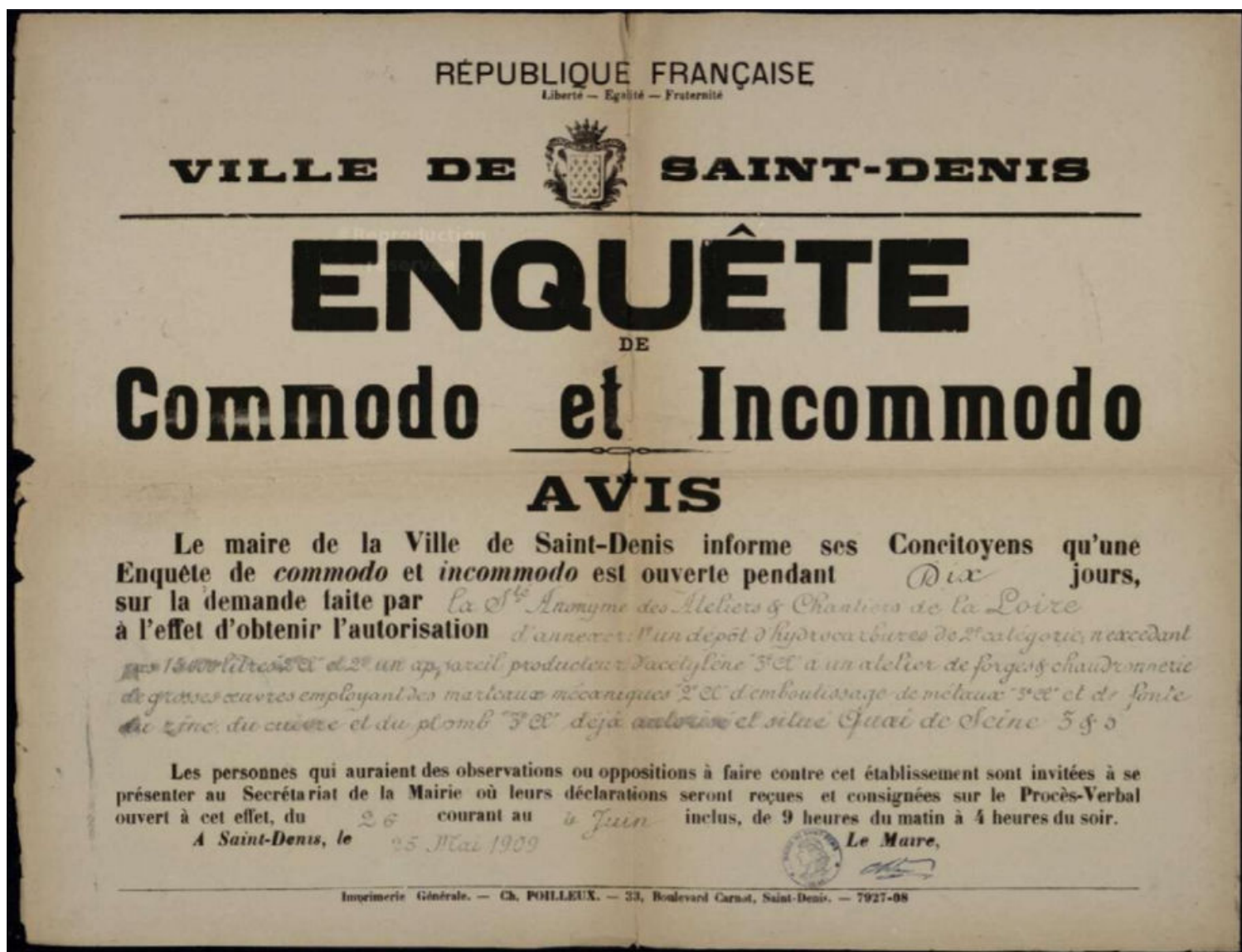
Au cours de leur visite, les magistrats découvrirent dans chaque logement le matériel nécessaire à la fabrication et à la vente des "oubliés". Ils apprirent que le dimanche les enfants ayant à la verrerie leur repos hebdomadaire, ceux-ci devaient, pour augmenter leur rendement, parcourir les promenades pour vendre du "plaisir". [...] »

Groupe 3 : Quels risques l'industrialisation engendre-t-elle à l'échelle locale dans les villes industrielles ?

Affiche enquête de *commodo* et *incommodo* - [AM 25 Fi 1517] :

L'affiche, dite de *commodo* et *incommodo*, informe le public d'une installation projetée (nouvelle implantation ou modification des machines et produits utilisés par une entreprise existante) et l'invite à donner un avis motivé.

Source : Archives municipales de Saint-Denis.



Extrait : Les conditions de logement :

« Le pétrolier fumait sa pipe à la fenêtre, le soir, après dîner, quand le vent ne rabattait pas sur la Caserne ¹ la fumée jaune des produits chimiques. Quand le vent rabat, rien à faire que fermer portes et fenêtres et brûler du sucre.

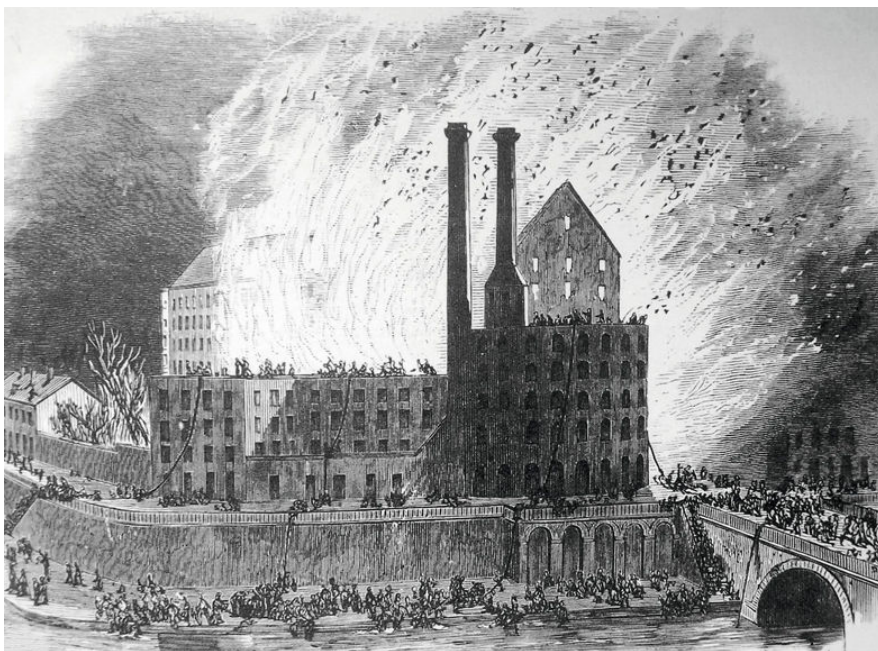
Cette fumée des produits chimiques asphyxie les bêtes et tue les plantes. En automne, dans le rayon des grandes cheminées, on trouve sur le sol des corbeaux morts, sans blessures. Ce sont des bêtes qui traversaient la fumée et qu'elle a foudroyées en plein ciel. Les jeunes pousses sont, par elle, détruites aussi sûrement. Le cultivateur se réjouit, et puis, un matin, le vent ayant rabattu la fumée, tous les plants nouveaux sont jaunis au bout. Les maraîchers voisins de l'usine l'avaient menacée d'un procès à cause des dommages qu'elle leur cause. La Société des produits chimiques a racheté leurs jardins et, sur l'emplacement, elle a bâti des maisons ouvrières. »

Léon Bonneff, Aubervilliers, 1914, édition 2024 chez l'Arbre Vengeur, page 52.

¹ : surnom donné aux immeuble qui abritent de très nombreux locataires dans de petits appartements ouvriers

L'incendie, risque industriel omniprésent :

Anonyme, L'Incendie de la Motte-Bossut, 1866, gravure, médiathèque, Roubaix.



Cette usine de filature, située à Roubaix en plein centre-ville, est surnommée « l'atelier-monstre » en raison de sa hauteur (5 étages, 25 mètres de haut) et de ses nombreuses broches des machines à tisser. Frappée à plusieurs reprises par des départs d'incendie, celui représenté ci-contre se déclare le 8 décembre 1866 au 3^e étage, suite à une opération de nettoyage d'une machine, détruisant totalement le bâtiment principal et quelques bâtiments adjacents.

Explosion de poudre dans un magasin de produits chimiques :

“Explosion dans le magasin de M. Fontaine, place de la Sorbonne à Paris”, Le Monde illustré, 27 mars 1869.



L'explosion est due à une mauvaise manipulation d'un explosif. Entendue à un kilomètre à la ronde, elle a soufflé le magasin, brisé des milliers de vitres, engendré un incendie et produit d'épaisses fumées toxiques. Quatre personnes sont tuées sur le coup, deux décèdent des suites de leurs blessures, tandis que les blessés se comptent par dizaines.

Groupe 4 : Quels risques l'industrialisation engendre-t-elle à l'échelle globale et sur le temps long ?

Document numérique : Définir anthropocène et capitalocène :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-economie-social/anthropocene-ou-capitalocene-2552791>



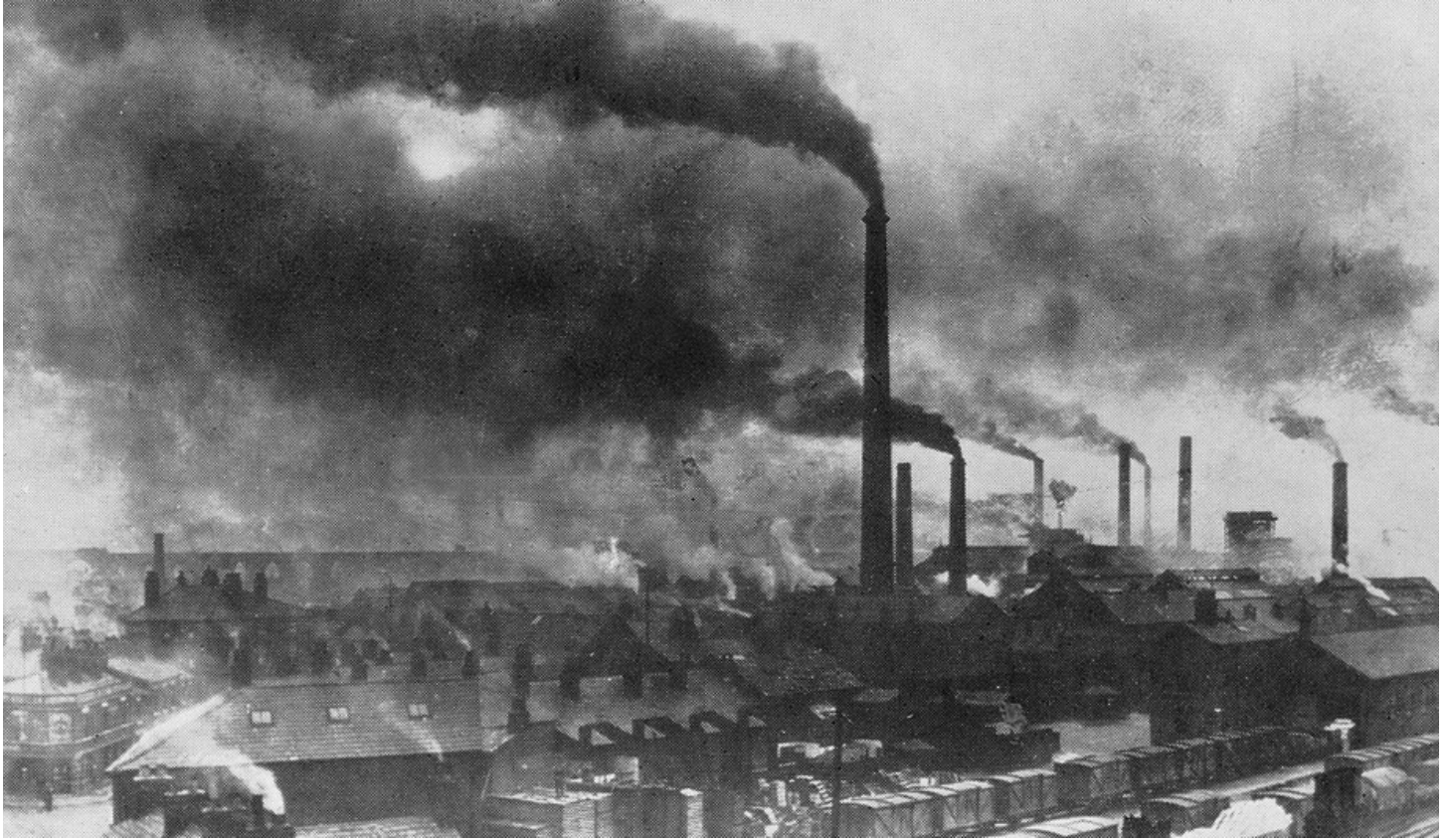
Anthropocène et industrialisation :

Selon la première version du récit de l'Anthropocène classique, la révolution industrielle marque le commencement d'une perturbation humaine à grande échelle du système terrestre, dont la manifestation la plus visible est l'évolution du climat. Dans son article de 2002, Crutzen suggérait plus précisément que l'invention de la machine à vapeur par James Watt avait inauguré la nouvelle ère, et c'est cette chronologie qui s'est imposée : la machine à vapeur est souvent désignée comme l'artefact qui a libéré les potentiels de l'énergie fossile et donc catapulté l'espèce humaine dans une position de domination générale. C'est une analyse bien fondée dans la mesure où la vapeur a en effet déterminé un saut qualitatif dans l'économie fossile qu'on peut définir très simplement comme une économie de croissance autonome basée sur la combustion d'énergie fossile et générant donc une croissance soutenue des émissions de CO₂. [...]

Mais en faisant reposer la responsabilité sur l'entière responsabilité de l'espèce homo sapiens sapiens, ces théoriciens ont peu de choses à dire sur les causes réelles de l'essor de la vapeur. Il se trouve que les machines à vapeur n'ont pas été adoptées par les délégués naturels de l'espèce humaine : en réalité, par la nature même de l'ordre social, elles ne pouvaient être installées que par les propriétaires des moyens de production. De fait, c'est une petite coterie d'hommes blancs britanniques qui a littéralement pointé la vapeur comme une arme contre la quasi-totalité de l'humanité. Les capitalistes d'un petit bout de territoire occidental ont investi dans cette technologie, posant la première pierre de l'économie fossile ; et à aucun moment l'espèce n'a voté pour cela, ni exercé aucune sorte d'autorité commune sur son destin et celui du système terrestre.

Andreas Malm, L'anthropocène contre l'histoire, le réchauffement climatique à l'ère du capital, La Fabrique, 2017, p. 8-10.

Photographie de la ville industrielle Widnes, en Grande-Bretagne, à la fin du XIX^e siècle, dans D. W. F. Hardie, *A History of the Chemical Industry in Widnes*, Imperial Chemical Industries limited, 1950.



Maupassant décrit la ville industrielle du Creusot :

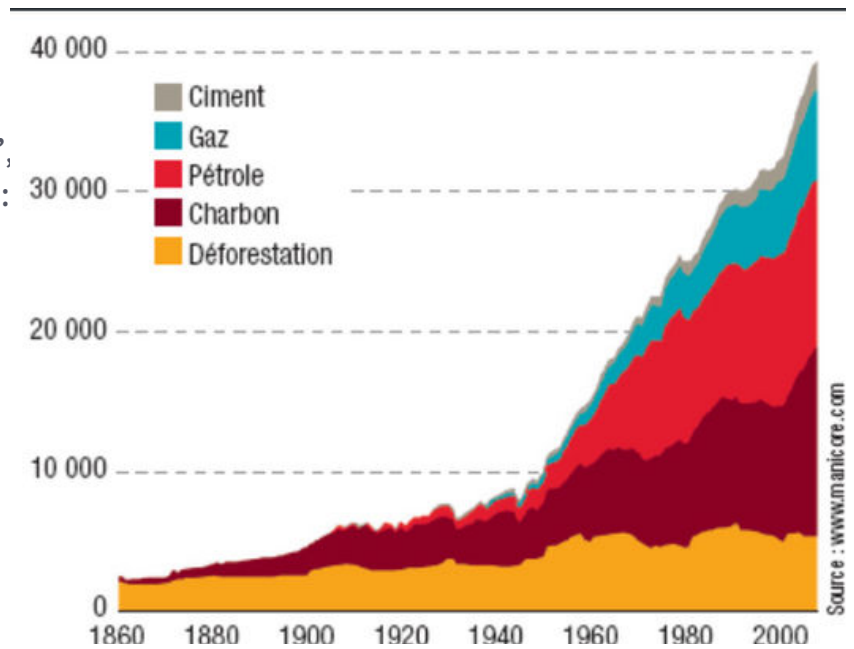
Le train vient de passer Montchanin. Là-bas, devant nous, un nuage s'élève tout noir, opaque, qui semble monter de la terre [...]. C'est la fumée du Creusot. Cent cheminées géantes vomissent dans l'air des serpents de fumée [...]. Une poussière de charbon voltige, pique les yeux, tache la peau, macule le linge [...]. Une odeur de cheminée, de goudron, de houille¹ oppresse la poitrine [...] et parfois une âcre saveur de fer, de forge, de métal brulant, d'enfer ardent, coupe la respiration, vous fait lever les yeux pour chercher l'air pur, l'air libre, l'air sain [...]. Un bruit sourd et continu fait trembler la terre [...]. Entrons dans l'usine de MM. Schneider. Quelle féerie ! C'est le royaume du Fer, où règne Sa Majesté le Feu !

1. Charbon

Maupassant, « Petits voyages, Le Creusot », Gil Blas, 1883.

Évolution des émissions mondiales du seul CO₂ de 1860 à 2008, en millions de tonnes,

dans "Climat, il n'y a pas que l'énergie", Alternatives économiques, 01/12/2011 :



Santé et pollution à l'ère industrielle :

Même si le phénomène des pollutions ne naît pas au XIXe siècle avec l'industrialisation et la combustion du charbon, l'âge industriel inaugure une trajectoire inédite. Dans son sens moderne, la pollution désigne l'introduction d'une substance toxique dans un milieu donné ; elle est la souillure d'un milieu par une action technique. Avec l'industrialisation, l'homme tend à s'extraire de la biosphère pour devenir un sujet autonome, libéré des contraintes, apte à exploiter sans limite les ressources naturelles et à modifier sans garde-fous son environnement pour les impératifs du progrès technique et de la croissance économique. [...]

Au début du XIXe siècle, l'ancien souci de la préservation de la santé publique, bien présent dans les règlements de police de l'Ancien Régime, laisse la place à une acceptation des nuisances au nom de la défense de l'industrie et de ses productions. [...]

La question de la pollution s'affirme d'abord comme un problème majeur en Angleterre, où 100 000 machines à vapeur fonctionnent déjà au charbon en 1870. La multiplication des fumées et des smog pousse très tôt les acteurs à se préoccuper des nuisances industrielles. Le mot "pollution" apparaît dans ce contexte comme un concept unificateur commode, capable de donner sens et consistance à un ensemble de phénomènes dispersés. La France n'est pas épargnée par les nuisances et les rejets toxiques des activités productives : chimie à Marseille, fabriques d'acides à Paris, métallurgie au Creusot, etc. Écrire l'histoire de ces pollutions est difficile en raison du manque de données quantitatives. Les industriels du XIXe siècle s'ingénient d'ailleurs à contourner les systèmes de régulation pour obtenir l'impunité, à l'image des fabricants d'acétylène qui se battent pour faire sortir leur produit de la liste des produits dangereux en inondant le ministre de brochures (lobbyisme).

Emmanuel Fureix et François Jarrige, La modernité désenchantée : relire l'histoire du XIXe siècle français, La Découverte, 2020, p. 100-103.

Un chantier de dépollution hors norme pour les JO 2024 :

En Île-de-France, une ancienne usine à gaz a pollué les sols sur lesquels elle était implantée. Aujourd'hui, un immense chantier de dépollution est en cours, en vue d'y aménager notamment le centre aquatique des Jeux Olympiques de 2024. Reportage.

Sur la ZAC Plaine Saulnier de Saint-Denis, en Île-de-France, entre le Stade de France, l'A86 et la ligne 13 du métro, un immense chantier de dépollution est en cours.

C'est en 1882 que la création d'une usine à gaz est décidée pour répondre aux besoins de Paris en gaz d'éclairage et de chauffage. Celui-ci est produit par distillation de la houille, une roche carbonée sédimentaire. Mais l'arrivée de l'électricité et du gaz du naturel ont rendu l'usine caduque dans les années 70. Entretemps, 150 années d'activité gazière ont eu des impacts environnementaux importants, en particulier sur le sol. Une pollution aux hydrocarbures, solvants, métaux lourds...

Or, l'objectif aujourd'hui est d'assainir les lieux en seulement 14 mois pour y installer de nouveaux aménagements et notamment le centre aquatique des Jeux Olympiques (JO) de 2024. Ce qui signifie excaver 165 000 mètres cubes de terre, dont 30 000 mètres cubes de terre polluée.

Problème : les hydrocarbures s'évaporent au contact de l'air. Une quarantaine d'opérateurs y travaillent quotidiennement. Ils sont équipés comme des cosmonautes, avec des masques de ventilation assistée, des détecteurs multigaz, des combinaisons intégrales, autant dire qu'il ne faut pas être claustrophobe...

Les terres polluées vont partir, pour un tiers d'entre elles, par voie fluviale, le reste par camion, vers des centres de traitement. Plusieurs voies sont possibles : le traitement biologique, le lavage, le traitement thermique ou encore le stockage. Les terres non polluées seront soit valorisées pour des aménagements comme le remblai de carrières, soit envoyées dans des installations de stockage de déchets inertes (ISDI).

Les travaux du Grand Paris et des JO 2024 ont augmenté significativement la quantité de terres excavées en Île-de-France. Si la traçabilité de ces déblais reste le mot d'ordre, seuls 50% trouvent une véritable voie de valorisation. Les ISDI sont encore à ce jour largement utilisées, des montagnes de déchets inertes, de plus en plus volumineuses et nombreuses en Île-de-France et en particulier dans le département de Seine-et-Marne.

Baptiste Clarke, www.actu-environnement.com, 28/06/2021.

Séance 3 - Groupe 4 : Quels risques l'industrialisation engendre-t-elle à l'échelle globale et sur le temps long ?

Tableau de synthèse :

<u>Risques liés à l'industrialisation à l'échelle individuelle (adultes) :</u>	<u>Risques liés à l'industrialisation à l'échelle locale :</u>
<u>Risques liés à l'industrialisation à l'échelle individuelle (enfants) :</u>	<u>Risques liés à l'industrialisation à l'échelle globale et sur le temps long :</u>

Séance 4 - Condition ouvrière et conscience de classe

Les difficiles conditions de vie et de travail participent à la solidarité, l'entraide et la diffusion d'idées politiques entre les habitants et habitantes de Saint-Denis. Une conscience de classe se développe.

Comment un ouvrier comme Gustave Thierry peut-il s'engager dans le mouvement ouvrier dans une ville comme Saint-Denis ?

Quelles peuvent être les opinions de Gustave Thierry ? Comment imaginer ce qu'il a pu penser alors qu'il n'a laissé aucune trace de ses idées ?

Consigne :

À partir des documents suivants et du travail réalisé dans les séances précédentes, formulez des hypothèses qui vous permettront de rédiger les entrées du journal personnel de Gustave Thierry sur une semaine de l'année 1902.

Vous pouvez suivre les étapes suivantes :

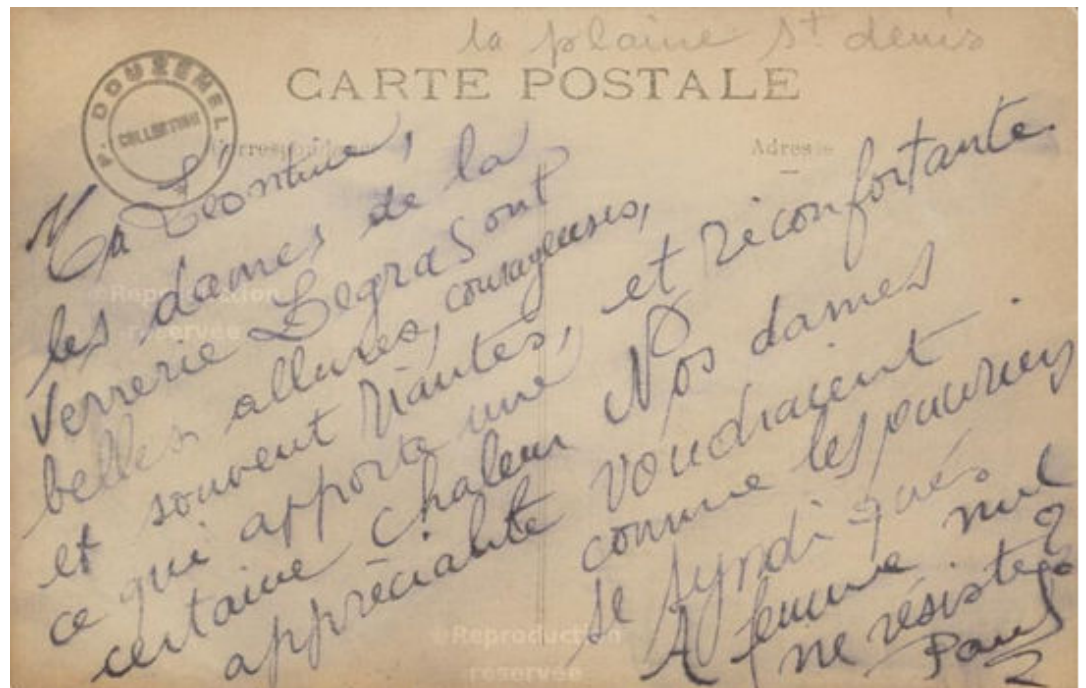
Étape 1

Formulez, en les justifiant à l'aide du cours, des documents et de ce que vous savez déjà de Gustave Thierry, des hypothèses plausibles sur les différentes formes qu'a pu prendre son engagement militant en 1902.

Étape 2

Rédigez les entrées du journal personnel de Gustave Thierry sur une semaine de l'année 1902 : imaginez ce qu'il fait les différents jours de la semaine en insistant sur ses opinions politiques et sur ses motivations. Vous évoquerez notamment sa journée de travail, ses activités quotidiennes et ses loisirs, son action militante...

Carte postale non datée - Ouvrières de la verrerie Legras. Fin XIXème - début XXème siècle - Source AM SD, 30Fi 170 001 et 002.



Inscription manuscrite au verso :

"La Plaine Saint-Denis. Ma Léontine, les dames de la Verrerie Legras ont belles allures, courageuses, et souvent riantes, ce qui apporte une certaine chaleur appréciable et réconfortante. Nos dames voudraient comme les ouvriers se syndiqués (sic). À femme nul ne résiste ? Paul".

Photographie : Les ouvriers en grève de la compagnie des Wagons-Lits sortent de la Bourse du Travail de Saint-Denis (1936) - Source AM SD, 2Fi 9/118.

Sur les piliers qui entourent la grille, on peut lire « C. G. T. / Comité de propagande et d'action syndicale de Saint-Denis / Adhésions, Cotisations / Renseignements juridiques / Assurances sociales / Accidents de travail / Ouvert à tous / Bibliothèque ».



Qu'est-ce qu'une Bourse du Travail ?

Une **bourse du travail** était à l'origine un bureau de placement des ouvriers, assuré par les syndicats, qui permettait donc aux ouvriers de trouver du travail et aux employeurs de diffuser leurs annonces. C'est devenu un lieu, présent dans la majorité des grandes villes, où sont réunis les différents syndicats de salariés, plus connus en Europe sous le nom de « **Maisons du peuple** » ou « **Maisons des travailleurs** ». Ce lieu partagé permet aux syndicats de posséder des locaux pour exercer leurs activités : organiser un soutien aux ouvriers malades ou au chômage et à ceux qui sont en lutte (notamment par l'organisation de réunions publiques, pour diffuser les informations et organiser les mouvements de grève ou les manifestations, mais aussi la création de caisses de grève, des caisses de soutien qui permettent aux ouvriers de rassembler de l'argent pour compenser les jours de grève où ils ne sont pas rémunérés). Les bourses du travail participent également au mouvement d'éducation populaire par des cours professionnels ou généraux et le développement de bibliothèques.

Qu'est-ce que la CGT ?

Créée en 1895 lors du Congrès de Limoges, la **CGT** (confédération générale du travail), d'inspiration socialiste révolutionnaire, est le syndicat ouvrier majoritaire au début du XXe siècle.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

Quand on renonce aux solutions par la liberté, on se trouve bientôt aux prises avec mille embarras dont il n'est pas aisé de sortir. Le Conseil municipal de Paris et le ministère sont en train de s'en apercevoir.

Une grève de trois mille terrassiers a éclaté hier, laissant en suspens divers travaux urgents commencés à Pantin, à Saint-Denis et aux Batignolles. Les ouvriers demandent 60 centimes de l'heure au lieu de 45 centimes et la journée réduite à neuf heures, c'est-à-dire l'application des prix de série de 1882. La Ville ayant appliqué ces tarifs sur ses chantiers, les ouvriers des chantiers libres exigent qu'on leur accorde le traitement des ouvriers de la Ville. Les grévistes ont commencé par empêcher de travailler les ouvriers qui voulaient continuer la journée, en les menaçant de leur enlever leurs outils et même d'en arriver aux coups. Puis une délégation s'est rendue au Conseil municipal. On verra plus loin la proposition faite au Conseil municipal, à la suite de cette démarche, par M. Vaillant.

Nous ne savons ce que fera en fin de compte le Conseil municipal ; ce qui est certain c'est que le Conseil municipal et le ministère n'ont qualité que pour régler les travaux faits aux frais de la Ville ou de l'Etat, mais les ouvriers comprendront difficilement cette nuance. Ils réclameront l'égalité de prix pour l'égalité de travail. Et comme on ne pourra pas faire droit à leurs réclamations, les assemblées municipales et l'administration n'ayant pas le droit d'intervenir dans les contrats entre particuliers, ces ouvriers seront avec raison qu'on les a abusés et qu'ils sont victimes d'une injustice des pouvoirs publics.

Extrait de la Une du journal Le Siècle, 26 juillet 1888 sur la grève d'ouvriers du bâtiment à Paris, Pantin et Saint-Denis - Source Gallica BNF :

On s'abonne aux Bureaux du Journal, rue CHAUCHAT, 24, à PARIS, et dans tous les bureaux de poste

JEUN 26 JUILLET 1888

Le Siècle.

ÉDITION DE MATIN

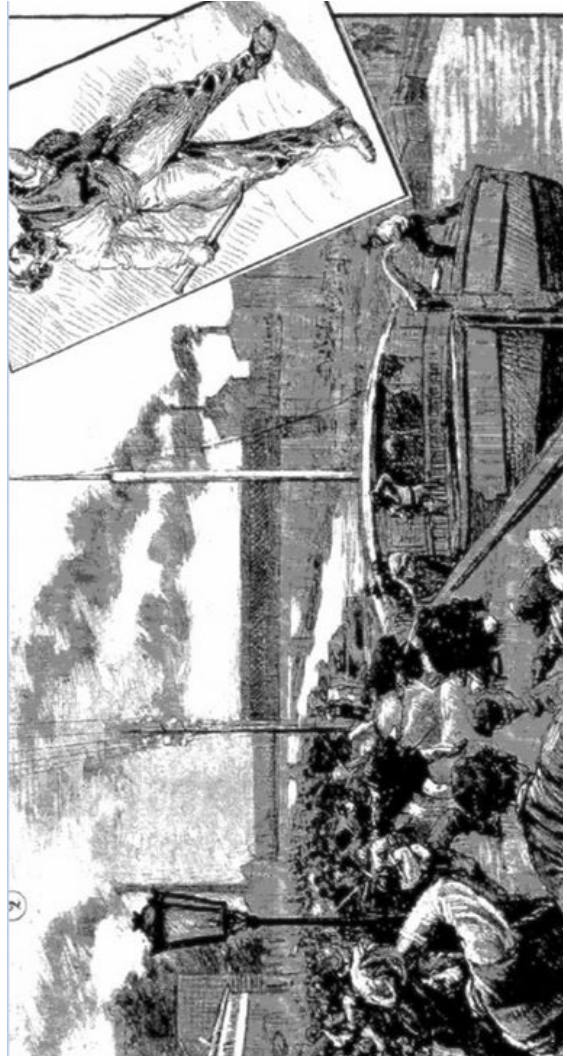
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
BUREAUX : 24, RUE CHAUCHAT

Les annonces sont reçues à CH. DE LABLANQUÈRE, chef de l'imprimerie, 24, rue Chauchat, et aux bureaux de poste.

Les articles et notes non adressés sont refusés.

Toutes les communications doivent être adressées au Directeur-Gérant.

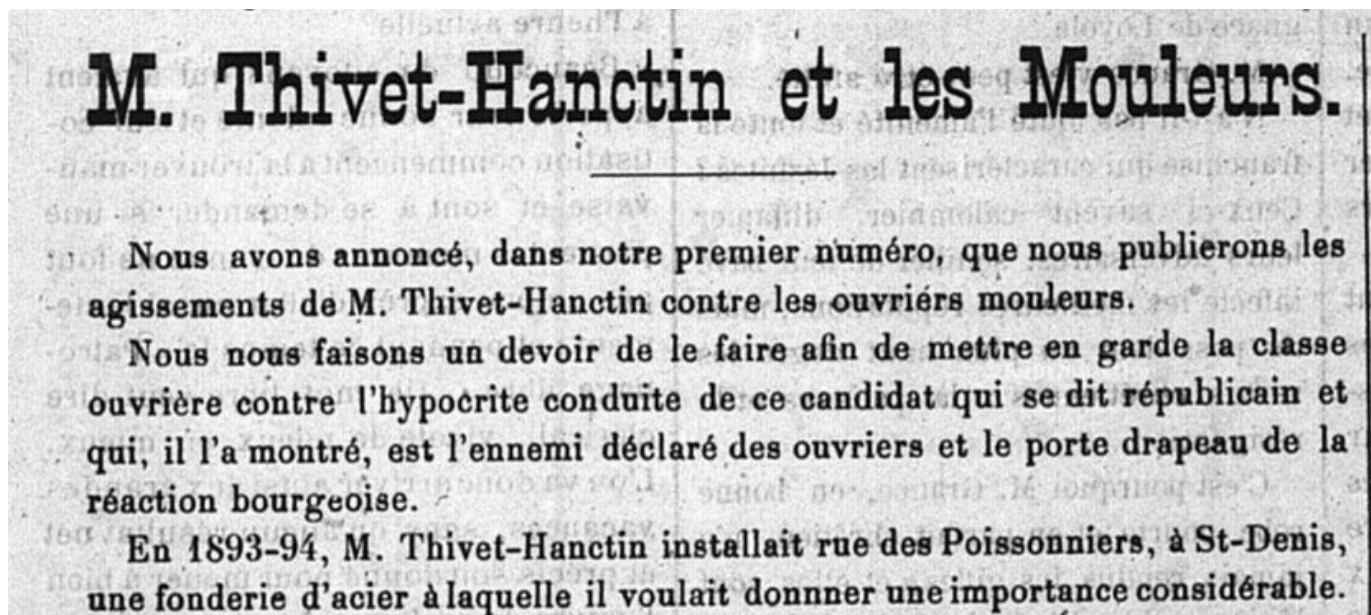
Paris, la grève des ouvriers terrassiers, dessin de M. Guilloid, 1888 - Source Gallica BNF :



Extraits du journal L'Émancipation, Organe d'Unité socialiste révolutionnaire (Saint-Denis, 1902), AM SD, 1 n°1 :



Le journal socialiste L'Émancipation est créé en 1902 pour la circonscription de Saint-Denis. Son directeur est Albert Walter, le premier maire socialiste de Saint-Denis (1892-1896). En 1902, il est député, mais dans l'opposition municipale.



L'ÉMANCIPATION		
Manufacture de Pâtes Alimentaires Maison fondée en 1830 V^{te} E. MISSIER GRENOBLE (Isère) Spécialité de Pâtes aux Œufs	Buvette de l'Abattoir CAFÉ-RESTAURANT EMERY-BILLIET Route de Mours BEAUMONT-SUR-OISE (Seine-et-Oise) Vente, achat et location de bateaux Amorces tous les jours	Bières du Nord de 1^{re} qualité ROBILLARD Dépositaire Avenue de la Gare — PERSAN près du chemin de fer DÉPOT DE CHARBON DE CHARLEBOI Fagots et bois de chauffage Prix très modérés défiant toute concurrence.
L'AURORA SOCIALE Société Coopérative de PERSAN Denrées alimentaires, Vins Charbons, Vêtements Produits de 1^{er} choix à prix réduit On peut adhérer par un premier versement de 5 fr.	LA SOLIDARITÉ de Montmorency SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION 13, Rue Jean-Jacques-Rousseau, 13 Ouverte à tous acheteurs PRODUITS DE 1^{er} CHOIX	LA MAISON DU PEUPLE d'Eaubonne SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE SOCIALISTE de Consommation 2, Rue de Saisy, 2

Extraits du journal L'Émancipation, Organe d'Unité socialiste révolutionnaire (Saint-Denis, 1902) :

Extension du Syndicat "L'Union des Vignerons du Bas-Languedoc"
FONDÉ EN 1897
Réorganisé en SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PRODUCTION en 1901 sous le titre

LES ÉQUITABLES VIGNERONS DU BAS-LANQUEDOC

Société Coopérative adhérente à la Chambre Consultative des Associations ouvrières de Production, 98, Boulevard Sébastopol, Paris, à Personnel et Capital variables.
AVEC PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES AU PRORATA DES ACHATS
Direction : Quartier Quarante, à MONTPELLIER (Hérault)

Malgré leurs bas prix nous garantissons nos vins pur jus immaculé du produit de la vigne.



Malgré leurs bas prix nous garantissons nos vins pur jus immaculé du produit de la vigne.

ALLIANCE DU TRAVAIL DE LA TERRE AU TRAVAIL DE L'USINE
RÉCOLTE 1901 (gare départ)
(sauf variations).

VINS ROUGES		VINS BLANCS	
Côteau 8° à 9°	9	Aramon blanc 9°	12
Montagne 1er choix, 9° 1/2	10	Bourrets 9° 1/2	14
Costières 1er choix 10°	11	Picpouls 10/11	17
Corbières ou Minervois 11°	13	Clairette 11°	18

Ces prix sont exclusifs pour les Sociétés Coopératives de consommation.

Université populaire
Dans l'un de nos derniers numéros nous annonçons la constitution, à St-Denis, d'une université populaire.
Cette organisation, qui tient ses assises dans la salle de l'ancien hôpital, fonctionne au mieux. Un grand nombre d'auditeurs viennent à chaque causerie qui écoute les orateurs de façon à prouver aux adversaires de l'éducation du peuple que celui-ci n'est pas inapte à s'instruire.
Nous donnons ici l'appel lancé par la commission administrative de l'université populaire ainsi que les dates et sujets des causeries du mois d'août.

Aux travailleurs Dionysiens
« Considérant que l'ignorance est la cause des maux sociaux, Nous avons fondé, à Saint-Denis une Université populaire qui travaillera à la diffusion des connaissances acquises dans toutes les sciences contemporaines.
« A l'influence délétère du cabaret et de l'église, nous voulons opposer la besogne de la salle d'étude qui relève l'individu et en fait un être libre et conscient.
« Ouvriers de l'usine et du bureau, venez à nous avec vos compagnes et vos enfants. Ensemble, sans parti-pris, sans ligne de conduite particulière, nous étudierons les problèmes sociaux, les progrès scientifiques, les œuvres littéraires, les travaux philosophiques.
« Nous préparerons, ainsi, l'avènement d'une vie plus humaine et plus en beauté parce qu'elle sera rationnelle et fraternelle. »

Qu'est-ce que le mouvement socialiste ?

Le **mouvement socialiste** vient du marxisme, une idéologie développée au XIXe siècle par Karl Marx et Friedrich Engels. Cette dernière vise à l'émancipation des ouvriers par la lutte des classes contre la bourgeoisie propriétaire des moyens de production (usines, machines, terres...), qui forme la classe capitaliste (propriétaire des capitaux). Au début du XXe siècle, les différents partis socialistes s'unissent dans la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) lors du congrès du Globe de 1905 qui se tient à Paris. À ce moment-là, le mouvement ouvrier est encore majoritairement révolutionnaire, c'est-à-dire qu'il appelle de ses vœux un renversement de la société capitaliste par une révolution des ouvriers avec usage de la force.

Qu'est-ce qu'une société coopérative ?

Une **société coopérative** est un type d'entreprise généralement détenue et contrôlée par ses membres. La coopérative est un type de société créé dans le but d'éliminer le profit capitaliste, soit par la mise en commun de moyens de production, soit par l'achat ou la vente de biens en dehors des circuits commerciaux. Dans ce genre de société, il n'est pas distribué de bénéfices. Les membres reçoivent éventuellement des ristournes sur les résultats bénéficiaires. Les statuts des coopératives fixent les conditions d'adhésion, de retrait et d'exclusion des associés.

63 bis rue de la République
93200 Saint-Denis
06 18 65 97 00

asso@amulop.org

www.amulop.org

